



Le Passeur

Printemps - été



EDITION MUNICIPALE

Avril 2009



VAL DE LOIRE
PATRIMOINE MONDIAL



AGENDA DES MANIFESTATIONS

5 Mai	Réunion publique
8 Mai	Cérémonie Commémorative de l'Armistice—les 40 ans de l'UNC-AFN
16 Mai	Foire aux vêtements de 8 h à 12 h sur la place
21 Mai	Brocante de l'US MUIDES—ST DYE
7 Juin	Elections européennes
13 Juin	Défilé des Bituriges et Concert Parc de la Cressonnière
14 Juin	Cavalcade de MER
26 Juin	Concert de l'école de musique à la salle d'Animation de St Dyé-sur-Loire
27 Juin	Fête de l'école
04 Juillet	Méchoui des AFN
12 Juillet	Jeux, , repas, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, stands, buvette et bal
14 juillet	Défilé des pompiers—vin d'honneur
26 Juillet	Flâneries d'artistes dans le Parc
30 Août	60 ans du Syndicat d'Initiative
05 Septembre	Forum des Associations
13 Septembre	Brocante du Comité des Fêtes au profit du CCAS

Inscriptions à l'école primaire

Sont concernés tous les enfants non inscrits à l'école, nés en 2006 et avant.

Comment procéder :

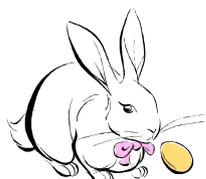
Du lundi 4 Mai au vendredi 22 Mai, de 9 heures à 12 heures, **se rendre à la mairie** où il sera procédé à une pré-inscription de votre enfant.

Se munir d'un justificatif de domicile, du carnet de santé de l'enfant (ou d'une attestation de vaccinations, et du livret de famille.

Un rendez-vous vous sera donné avec le directeur de l'école qui procèdera à l'inscription définitive.

Se rendre à l'école muni (e) du carnet de santé de l'enfant, du livret de famille, et de l'attestation d'inscription qui vous aura été délivrée par la mairie.

Sommaire



◆ Informations Municipales

<i>Horaires et numéros utiles.....</i>	<i>Page 2</i>
<i>Le Mot du Maire</i>	<i>Page 3</i>
<i>Les séances du Conseil Municipal.....</i>	<i>Page 4 à 9</i>
<i>Les Budgets 2009—Commune, Assainissement, Camping, CCAS.....</i>	<i>Page 10 à 14</i>
<i>L'adoption du PLU</i>	<i>Page 15</i>
<i>Les actions du CCAS : vestiaire et bibliothèque..</i>	<i>Page 16</i>
<i>Visite de hangars communaux.....</i>	<i>Page 17</i>
<i>La sécurité: circulation, école, parc, le pont et la piste cyclable.....</i>	<i>Page 18 à 19</i>



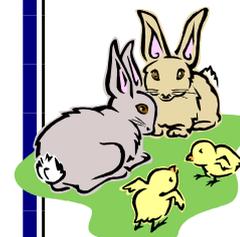
◆ La Vie de la Commune

<i>Journée Loire Propre.....</i>	<i>Page 20</i>
<i>Prendre du plaisir avec la Loire</i>	<i>Page 21</i>
<i>Le Fleurissement : thème 2009 : la sauge.....</i>	<i>Page 21 à 23</i>
<i>La vie scolaire: Journée à BD BOUM</i>	<i>Page 24</i>



◆ Vie associative

<i>Votre nouveau correspondant NR.....</i>	<i>Page 25</i>
<i>Comité des Fêtes—Soirée de Printemps</i>	<i>Page 25</i>
<i>Syndicat d'Initiative.....</i>	<i>Page 26</i>
<i>AMSE.....</i>	<i>Page 27</i>
<i>APE et UNRPA</i>	<i>Page 28</i>
<i>UNC-AFN Les 40 ans de la Section</i>	<i>Page 29</i>
<i>AOM : Stretching et Tous en Forme.....</i>	<i>Page 30</i>
<i>Badminton et USMuides-St Dyé</i>	<i>Page 31</i>



◆ Culture et loisirs

<i>Concert de la Villannelle.....</i>	<i>Page 32</i>
<i>Résultat des Jeux</i>	<i>Page 32</i>
<i>Informations diverses</i>	<i>Page 33 à 34 et page 36</i>
<i>Téléthon 2008</i>	<i>Page 35</i>

Informations Municipales

Mairie

20 bis, rue de la Mairie

41500 Muides-sur-Loire

Tel. : 02-54-87-50-08

Fax. : 02-54-87-01-25

E-mail : mairie.muides@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.muides.fr>

Blog : <http://muides.over-blog.com>

Horaires d'ouverture :

Lundi au Samedi : de 8h45 à 12h15

Vendredi : de 8h45 à 12h15

et de 14h00 à 18h30



Numéros Utiles

Gendarmerie: 4, rue de l'Etang , Tél : 02.54.87.68.00 (ou N°17)

Centre de secours des sapeurs-pompiers: 73 rue nationale, Tél : 02.54.87.07.55 (ou N°18)

Médecin : Docteur Luc Deprouw 15 rue de l'Eglise Tél : 02.54.87.50.09

Pharmacie: Michel et Hugues Emonet 15 Rue Nationale, Tél : 02.54. 87.52.45

Infirmière : Claudie Roumier, Place de la libération Tel : 02.54.87.03.17

Kinésithérapeute : Hugues Robert , place de la libération Tel 02.54.87.04.47

Ecole : Directeur : Thierry Pillerault Tél : 02.54.87.53.23

Garage et station service : Dany Pasquier, 4 route d'Orléans Tél: 02.54.87.50.13

Assistantes maternelles : Liste disponible à la mairie.

Salle de la Cressonnière : Tel. : 02.54.87.05.52

Bibliothèque : Ouverture les Mercredis de 14 h 30 à 16 h 30 et les Samedis de 10 h 30 à 12 h 30

Paroisse: Père Pascal GONIN Permanence: Samedi de 11 h à 12 h

Téléphone : 02.54.87.50.21 Urgences: 02.54.81.01.03

Correspondant Nouvelle République : Alain Amiot - tél : 06.08.92.12.88

mail : alainamiot@orange.fr

Le Mot du Maire

Muidoises,
Muidois,
Chers Ami(e)s,

Cela fait un an que nous avons pris les destinées de votre Commune. En un an, beaucoup de choses ont changé. Certes, l'inventaire fut long : l'école, le système d'épuration (qui fonctionne!), les abords de l'école, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) que nous devons faire évoluer, le plan sécurité sur nos routes, l'entretien de nos divers bâtiments....

L'ensemble marche aujourd'hui, comme la propreté, la convivialité, le retour de notre attachement aux valeurs humaines avec le C.C.A.S. et une meilleure collaboration avec notre Communauté de Communes (CCBL), au travers de laquelle réside une partie de notre avenir.

◆L'air de rien, beaucoup de travail a été réalisé par notre équipe, et j'en suis fier.

◆Cette équipe au sein du Conseil Municipal vient de voter le Budget 2009 de Muides dans lequel trois éléments fondamentaux sont à retenir :

- 1- Pas d'augmentation d'impôt cette année. Une bonne gestion en 2008 et l'augmentation de certaines bases, plus la crise, nous imposent cette rigueur.
- 2- Préparer l'opération « Centre Bourg » dont le dossier devrait être prêt fin 2010:
 - * Agrandissement de l'épicerie (dont les murs appartiennent à la Commune)
 - * Création d'un atelier communal sur la Zone de la Chaumette afin de libérer plusieurs espaces: sur la place, à l'ancienne mairie, à la nouvelle mairie... pour faire des salles de réunions, des logements etc...
 - * Engager des opérations temporaires de sécurité sur nos axes principaux de circulation pour en vérifier l'efficacité avant de les réaliser.
- 3- Poursuivre les efforts de réhabilitation de nos diverses voiries (très abîmées par l'hiver!), agrandir le réseau d'assainissement dans tout le bourg (une opération par an), afin de rentabiliser la nouvelle station. Par ailleurs, un cahier de doléances sera à votre disposition à partir du 1er Mai 2009, pour toutes vos réclamations.

Voici en quelques mots, résumé notre vision de l'espace Muidois pour qu'il avance!

Une prochaine réunion publique sera pour nous l'occasion de vous l'exposer plus précisément.

En cette attente, n'oubliez pas de retenir les dates du 13 Juin vers 18 h 00 pour un concert au Parc de la Cressonnière, le 12 Juillet au soir, pour notre Feu d'Artifice, et du 26 Juillet pour une « Flânerie d'Artistes » dans le Parc.

Merci à vous Toutes et Tous

Fidèlement,

Votre Maire.

Informations Municipales

Camping : Des nouveautés pour la Saison 2009

Pour la nouvelle saison 2009, le camping sera doté d'un terminal cartes bleues, d'Internet, et de la Wifi afin de satisfaire la clientèle de plus en plus « demandeuse ».

La Cavalcade de MER... Les Bituriges sont sur la route ...

Les costumes pour le défilé commencent à sortir de l'atelier de Madame LHERMITE, avec la collaboration de bénévoles pour la confection.

D'ici peu, tous les tissus seront disponibles. La construction du char est en bonne voie. Les éléments com-

mencent à être assemblés, le montage peut démarrer sereinement.

M.M. Louis MARTIN et Serge BECQUART sont en charge de cet assemblage.

Flâneries d'Artistes ... le 26 Juillet au Parc

Une exposition d'artistes amateurs de tous genres aura lieu le 26 juillet dans le parc de la Cressonnière. Alors, préparez-vous pour faire découvrir vos œuvres à un public que nous espérons nombreux.

Des ateliers pédagogiques pour enfants devraient être installés afin de développer leur esprit créatif.

De plus amples informations vous seront communiquées prochainement

Conseil municipal—Comptes rendus des séances

Séance du 10 Octobre 2008

Présents : M. CLEMENT, M. FOUQUETEAU, Mme MURAT, M. ORAIN, Mme BRAGA, M. GAUTHIER, M. JORAND, M. VAUCHER, M. LANOUX, Mme GAROT, Mme THEVENIN-PLOUX,, Mme TOLLEMER

Absents avec procuration : Mme BORDIER (procuration à Mme THEVENIN-PLOUX, M. JUSTINE (procuration à Mme MURAT, M. RAUCH (procuration à M. LANOUX)

Président de séance : M. CLEMENT

Secrétaire de séance : Mme THEVENIN-PLOUX

Décisions du Conseil

◆**Renouvellement du contrat pour la G.T.B. :** Le contrat de prestations de services relatif à la Gestion Technique des Bâtiments (G.T.B.) pour la salle polyvalente et la mairie, arrivant à échéance, celui-ci est renouvelé avec la société TRILOGIE, pour un montant annuel de 1 982,00 € HT, soit 2 370,47 € TTC. Toutefois, la durée de ce nouveau contrat étant d'un an, renouvelable par tacite reconduction pour une période contractuelle de 5 ans maximum, le conseil municipal suggère de faire appel à la concurrence, avant la fin de l'année 2009.

Vote : POUR : 11 ABSTENTIONS : 4

◆**Syndicat de Musique de Saint-Dyé-sur-Loire, Montlivault et Muides-sur-Loire – Participations financières :** le conseil municipal accepte la participation financière de 1 318 € pour les 4 enfants de Muides inscrits au Syndicat de Musique et la

création d'une classe d'orchestre dont la participation financière, définie en fonction du nombre de séances effectuées, sera égale pour les 3 communes.

Vote : POUR : 14 ABSTENTION : 1

◆**Budget Primitif 2008 de la Commune – Décision Modificative n° 2 :** Suite à la requête formulée par le Centre de Secours de Muides-sur-Loire, relative à la subvention complémentaire de 850 € qui leur était accordée les années précédentes par la commune, pour des dépenses non prises en charge par le S.D.I.S. de Loir-et-Cher (tenues de sortie, assurances des actifs et des anciens, clique des manifestations) et aux modifications de participations financières en faveur du Syndicat de Musique, un crédit de 850 € est inscrit pour l'Amicale des Pompiers et un supplément de 134 € est ajouté pour le Syndicat de Musique. 984 € sont retirés en dépenses de fonctionnement, sur l'article « Voies et réseaux » afin de respecter l'équilibre budgétaire.

Vote : POUR : 14 ABSTENTION : 1

◆**Commission Locales d'Information (C.L.I.) auprès des installations nucléaires de base (I.N.B.) :** le Conseil Général de Loir-et-Cher a demandé à la commune de désigner un titulaire et un suppléant pour la C.L.I. des I.N.B. parmi les représentants élus du conseil municipal. Monsieur FOUQUETEAU est proposé comme titulaire et Monsieur CLEMENT comme suppléant, au sein de cette commission.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

◆Informations diverses :

1°) P.L.U. – Le point : Une réunion de concertation a eu lieu le jeudi 2 octobre courant avec diverses Personnes Publiques Associées (P.P.A.) à l'élaboration du P.L.U. de Muides, afin de leur faire part des quelques modifications que la nouvelle équipe municipale souhaite y apporter, suite à l'enquête publique, notamment pour le secteur du Clos de la Grande Maison, une des deux fenêtres devant le château de Colliers, le secteur des Boulats et l'extension de l'urbanisation après l'école, en bordure de la RD 951. Il semblerait que ces propositions de modifications ne remettent pas en cause l'économie générale du P.L.U., ni les observations précédentes formulées par les P.P.A., ni celles formulées par les administrés, lors de l'enquête publique et que par conséquent, le P.L.U. puisse être voté par le conseil municipal d'ici la fin de l'année.

◆Point des Commissions :

- **La Commission Sécurité – Aménagement** se réunira le 24 octobre à 19 h 30. Il est rappelé que le passage piéton devant le restaurant de la Chanterelle n'a pas été repeint depuis les travaux de l'avenue du Pont et de l'avenue de la Loire.
- **La Commission Travaux** se réunira le 13 octobre à 19 h 30. Un état des lieux du camping a été fait après sa fermeture, le lundi 15 septembre. Le rebouchage des murs de la salle polyvalente est prévu.
- **Commission Sociale** : la brocante du CCAS s'est très bien déroulée encore cette année, avec un peu moins d'exposants que l'année dernière, mais un peu plus de recettes.
- Le lien bibliothèque/école se précise, avec l'arrivée de deux nouvelles bénévoles, les modalités de mise en œuvre restant à définir.

◆Ecole – **Accueil des élèves pendant les grèves** : Depuis le 1^{er} septembre 2008, la loi prévoit qu'en cas de grève suivie par les

enseignants, égale ou supérieure à 25 % des effectifs, la commune est chargée de l'organisation d'un service d'accueil des élèves à l'école. Elle n'a pas eu à le faire lors du mouvement de grève du 7 octobre courant, l'Inspecteur de l'Education Nationale lui ayant signalé, 48 heures avant, que le taux de grévistes à l'école de Muides était inférieur à 25 %.

La prochaine Commission Ecole devra réfléchir sur les modes d'intervention de la commune à l'école, le cas échéant.

◆**Festivités de Noël – Le point** : De nouvelles informations sont apportées sur l'organisation des festivités de Noël. Il est rappelé que la sono du goûter de Noël devra être louée auprès de la société Apocalypse à Blois.

◆**Inauguration de la plaque commémorative Québec au château de Colliers** : L'inauguration d'une plaque commémorative célébrant le 400^{ème} anniversaire de la fondation de Québec aura lieu au château de Colliers (ancienne demeure du Marquis de Vaudreuil, dernier Gouverneur français au Canada) lundi 20 octobre 2008 à 11 heures. Ont été abordés également l

◆Les points suivants :

- Soirée prévue avec les membres du conseil municipal et les agents communaux le jeudi 18 décembre prochain à 18 heures 30 à la mairie
- Compte-rendu de la journée d'exercice nucléaire du 7 octobre courant
- Axe routier de l'autoroute jusqu'à l'entrée de Chambord : pourrait devenir d'intérêt communautaire et bénéficier d'une prise en charge de l'entretien des abords par le Conseil Général de Loir-et-Cher
- Défilé du 11 Novembre : rendez-vous devant la mairie à 11 h 30

Séance du 13 Novembre 2008

Présents : M. CLEMENT, M. FOUQUETEAU, Mme MURAT, M. ORAIN, Mme BRAGA, Mme BORDIER, M. VAUCHER, M. LANOUX, Mme GAROT, M. JUSTINE, Mme TOLLEMER, M. RAUCH

Absents avec procuration : Mme THEVENIN-PLOUX (procuration à Mme BORDIER), M. JORAND (procuration à Mme MURAT)

Absent : M. GAUTHIER

Président de séance : M. CLEMENT

Secrétaire de séance : M. JUSTINE

◆**Approbation du procès-verbal du 10 octobre 2008** : Le compte-rendu est approuvé sans observations particulières.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

◆**Station d'épuration intercommunale - Emprunts** : Les deux conventions financières signées avec la Communauté de Communes du Pays de Chambord, pour la construction de la station intercommunale de Saint-Dyé et son utilisation par la commune

de Muides, en juillet dernier, font état d'un coût global de 778 986,01 €.

Vu la nécessité pour la commune de Muides de recourir à l'emprunt, après examen des diverses propositions faites par les organismes bancaires, le conseil municipal décide de retenir la Caisse d'Epargne, qui a fait les offres les plus avantageuses et opte pour les choix suivants :

Prêt principal : 705 800 € sur 20 ans au taux fixe de 4,71% avec amortissement constant du capital et échéances trimestrielles dégressives

Prêt à court terme en attente du Fonds de Compensation de la T.V.A. : 74 200 € sur 2 ans, au taux de 3,89 % soit un total général d'emprunts de 780 000 €.

Vote : POUR : 13 ABSTENTION : 1

◆**P.L.U. – Avenant n° 2 au contrat avec le bureau d'études URBAN'ISM** : Afin de faire face au travail demandé par la nouvelle équipe municipale le cabinet URBAN'ISM propose à la commune, un avenant n° 2 au contrat initial.

Cet avenant n° 2 est accepté pour un coût de 2 392 € TTC et devrait permettre au conseil municipal, dans la mesure du possible, d'entériner le P.L.U. lors de sa prochaine séance, en décembre 2008.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

◆**Etude de sécurité de Muides-sur-Loire – Proposition d'aménagements** : Présentation de l'étude de diagnostic et de faisabilité relative à des travaux d'aménagements de sécurité dans la traverse du bourg, le long des RD 112 et RD 951 réalisée par la D.D.E.A. de Loir-et-Cher. Cette étude a pour objectif la sécurité des deux axes départementaux, mais aussi le partage de l'espace et l'amélioration du cadre de vie. Celle-ci est validée par le conseil municipal, les observations formulées lors de la présente séance, pouvant venir en complément d'information ultérieurement.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

Sont abordés en outre, les divers problèmes de sécurité sur les voies communales, évoqués lors de la dernière réunion de la Commission Urbanisme et Sécurité.

L'adjoint chargé de l'Urbanisme demande à l'ensemble du conseil municipal, de réfléchir sur ces problèmes et de faire éventuellement des propositions d'aménagements.

◆**Indemnités de conseil au Receveur Municipal** : Suite à l'installation du nouveau conseil municipal, il convient de délibérer sur l'indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor, chargé des fonctions de Receveur Municipal de Muides-sur-Loire. L'indemnité est reconduite au taux maximum de 100 % pour l'année 2008, à l'instar des années précédentes et pour toute la durée du présent mandat, sauf décision modificative ultérieure.

Vote : POUR : 12 ABSTENTIONS : 2

◆**Budget Primitif 2008 du Camping – Décision Modificative n° 1** : un crédit supplémentaire de 1 500 € est inscrit sur divers articles budgétaires *Vote : POUR à l'UNANIMITE*

◆**Compte-rendu des Décisions du Maire** :

▪**Contrat d'entretien pour la chaudière du groupe scolaire** : C'est l'entreprise DARMONY-GERVAISE, la mieux disante qui a été retenue pour un coût annuel de 358,80 € TTC.

▪**S.P.A. de Sassay** : convention de mise en fourrière des animaux errants sur le territoire de la commune acceptée pour un coût actualisable de 578,50 € TTC annuel, soit 0,50 € x 1 157 habitants.

▪**Acquisition d'un nouveau photocopieur couleur pour la mairie** : en crédit-bail pour un montant de 1 047,73 € HT, payable en 21 trimestres.

◆**Informations diverses** :

▪**Contrat d'entretien de l'éclairage public** – Demande de propositions financières : Le contrat d'entretien avec la société ROMELEC étant arrivé à échéance, celle-ci a été sollicitée pour faire une nouvelle proposition financière, ainsi que deux autres entreprises. A ce jour, aucune proposition n'a encore été transmise à la mairie.

▪**Assainissement eaux usées rue du Port et rue du Tramway** – Proposition de maîtrise d'œuvre de la D.D.E.A. : Celle-ci s'élève à 7 176 € TTC. Cette opération, dont le coût global reste à chiffrer, pourrait être éventuellement envisagée au cours de l'exercice budgétaire 2009, si les finances du budget annexe Assainissement le permettent.

▪**Salle polyvalente** : Des dégradations ont à nouveau été constatées. Les réparations sont en cours et les dossiers de sinistres correspondants ont été transmis à l'assureur GROUPAMA.

▪**Travaux Ecole** : De nouvelles malfaçons sont constatées, au niveau des toits de terrasses et des purgeurs de la chaudière. Un courrier a été adressé à GROUPAMA, dans le cadre de l'assurance décennale « Dommages Ouvrage », pour la réalisation d'une expertise des dégâts.

▪**Camping municipal** – bilan de la saison touristique 2008 : les chiffres seront présentés lors de la prochaine séance du conseil municipal.

▪**Décorations de Noël** : La pose des guirlandes est en cours, avec un nouveau point lumineux cette année.

▪**les points suivants ont été abordés** :

- Problème d'humidité dans les WC des femmes à la salle polyvalente

- Organisation de la Technoël et du goûter de Noël : appel aux bénévoles

- Organisation de la journée de Noël à l'école

- Accueil des élèves pendant les grèves des enseignants

- Organisation de la classe verte à Nouan-le-Fuzelier en mai 2009

Séance du 16 Décembre 2008

Présents : M. CLEMENT, M. FOUQUETEAU, M. ORAIN, Mme BRAGA, Mme BORDIER, M. GAUTHIER, M. JO-RAND, M. VAUCHER, M. LANOUX, Mme GAROT, Mme THEVENIN-POUX, M. JUSTINE, Mme TOLLEMER

Absents excusés : Mme MURAT (procuration à Mme BRAGA. M. RAUCH

Président de séance : M. CLEMENT

Secrétaire de séance : Mme BORDIER

◆**Observation formulée à propos de l'acquisition du photocopieur couleur en crédit-bail** : il s'agit de 1 047,73 € HT par

trimestre, payables sur 21 trimestres.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

◆**Plan Local d'Urbanisme – Approbation** : Lecture est faite, exposé et cartes à l'appui, des modifications demandées par la nouvelle équipe municipale, pour l'élaboration du P.L.U. Adoption à l'unanimité des modifications apportées et d'approbation du P.L.U.

La délibération municipale correspondante, fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans la Nouvelle République. Le dossier de P.L.U. approuvé sera tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture de Loir-et-Cher.

Le P.L.U. sera exécutoire, dans un délai d'un mois suivant sa réception par le Préfet, si ce dernier n'a notifié aucune modification à apporter, ou dans le cas contraire, à dater de la prise en compte des modifications demandées.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

◆**Droit de Prémption Urbain** : Suite à l'adoption du P.L.U., le maire propose au conseil municipal d'instituer un Droit de Prémption Urbain (D.P.U.) sur l'ensemble des zones urbaines (UA, UB et UE) et à urbaniser (1AU et 2AU) de la commune, afin de disposer d'un outil foncier, en vue de la réalisation possible de diverses opérations d'aménagement d'intérêt général. Le conseil municipal accepte ce D.P.U. et donne délégation au maire pour exercer en tant que de besoin, ce droit de prémption.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

◆**Construction de la station d'épuration intercommunale – Participation financière** : La somme de 204 771 € (correspondant à 50 % du montant initial dû par la commune) demandée par la Communauté de Communes du Pays de Chambord pour la construction de la station d'épuration intercommunale, avant fin 2008, devra être répercutée sur le budget primitif 2009, par un étalement de la charge financière sur 15 ans, à raison de 1/15^{ème} chaque année.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

◆**Budget Primitif annexe de l'Assainissement – Décision Modificative n° 1** : Les montants de 204 771 € et de 184 723 € demandés par la Communauté de Communes du Pays de Chambord, avant la fin de l'exercice budgétaire 2008, pour respectivement, la construction de la station intercommunale et le poste de relevage et les canalisations, représentant 50 % des montants initiaux prévus, doivent faire l'objet d'écritures comptables en dépenses de fonctionnement et d'investissement, la somme globale de 389 494 € étant inscrite en recette d'investissement et correspondant à l'emprunt contracté.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

◆**Extension de l'assainissement collectif – Engagement d'une nouvelle tranche rue du Port et rue du Tramway et demandes de subventions** : Le raccordement de Muides à la station de Saint-Dyé étant achevé, le maire propose au conseil municipal d'envisager la réalisation d'une nouvelle tranche d'assainissement collectif, pour l'année 2009. L'Avant Projet sommaire présenté par les services de la D.D.E.A. pour cette opération fait état d'une dépense estimative de 113 755,00 € HT, soit 136 050,98 € TTC.

Le conseil municipal décide de s'engager pour ce projet, en fonction des possibilités financières du budget annexe de l'Assainissement 2009 et de demander aux divers organismes publics concernés, une subvention au taux le plus élevé possible.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

◆**Budget Primitif de la Commune – Décision Modificative n° 3** : Considérant divers travaux d'installations d'éclairage public nécessaires, notamment pour les illuminations de fin d'année, non prévus initialement à la section d'investissement, d'un montant global de 1 399,32 €, ainsi qu'un déficit de 46,31 € constaté en section de fonctionnement, lié au solde des intérêts variables de certains emprunts, le budget primitif 2008 est modifié à l'intérieur de chacune des sections précitées.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

◆**Syndicat Intercommunal du collège de Saint-Laurent-Nouan – Dissolution** : La compétence de fonctionnement de ce syndicat étant transférée au Département de Loir-et-Cher depuis le 1^{er} janvier 2000 et ses emprunts étant tous remboursés à ce jour, il convient de demander au Préfet, la dissolution de plein droit du Syndicat Intercommunal du collège de Saint-Laurent-Nouan. Par ailleurs, le conseil municipal prend acte qu'il sera statué ultérieurement sur le partage des résultats budgétaires entre les différentes communes adhérentes.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

◆**Compte-rendu des Décisions du Maire :**

•**Contrat d'entretien pour le réseau d'éclairage public** : l'entreprise ROMELEC, la mieux disante a été retenue, pour un coût annuel de 4 480,51 € TTC, le contrat étant établi pour une durée de 3 ans.

◆**Informations diverses :**

•**Ancienne décharge municipale** : Le maire informe le conseil municipal des diverses sollicitations faites à l'encontre de la commune, au sujet du devenir de l'ancienne décharge municipale, suite à l'enquête publique pour le périmètre de protection du forage F1 dit du « Réservoir ». Une étude diagnostique doit être réalisée ; son coût est estimé à 8 000 € HT et selon les conclusions de l'étude, une réhabilitation de ce site pourrait s'avérer également nécessaire.

•**Camping municipal – bilan de la saison touristique 2008** : recette globale de 54 470,79 €, dont 2 036,80 € de taxe de séjour, ce dernier chiffre moindre par rapport aux années précédentes, étant dû à l'accueil de nombreux séjours de jeunes, non assujettis.

•**Commission Travaux** : arbres du parc de la Cressonnière et du camping municipal : Suite à la chute d'une énorme branche de cèdre, dans le parc de la Cressonnière, au ras de la salle polyvalente, des devis ont été demandés pour l'abattage de certains arbres, jugés dangereux pour la sécurité publique, aussi bien dans le parc que sur le camping municipal. Ces devis s'élèvent respectivement à 2 750,80 € TTC et 1 925,36 € TTC

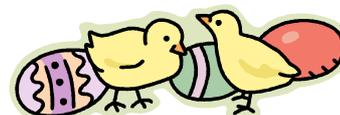
•**Ecole – Mise en œuvre de l'assurance dommages ouvrage décennale** : Une visite de l'école a eu lieu le 16 décembre courant avec l'expert désigné par la compagnie d'assurance de la commune, afin de constater les dysfonctionnements signalés, notamment au sujet des purgeurs de la chaudière et des infiltrations sur les toits en terrasse.

•**Festivités de Noël** : Les deux manifestations se sont très bien déroulées, les jeunes comme les anciens étant ravis de leur journée. Le maire remercie et félicite l'ensemble des élus qui ont participé à ces deux manifestations, qui ont été une belle réussite.

•**Centre de Secours de Muides – nouvelle prise de fonction du Commandement** par le Major Patrice BOUTIN.

•**Recensement INSEE de la population** : La population légale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2009, s'élève à 1 330 habitants.

•**Vœux du Maire** : Ils auront lieu le samedi 3 janvier 2009 à 18 heures, à la salle polyvalente.



Présents : M. CLEMENT, M. FOUQUETEAU, Mme MURAT, M. ORAIN, Mme BRAGA, Mme BORDIER, M. GAUTHIER, M. JORAND, M. VAUCHER, M. LANOUX, Mme THEVENIN-PLOUX, M. JUSTINE, Mme TOLLEMER

Absents excusés : M. RAUCH (procuration à M. LANOUX), Mme GAROT

Président de séance : M. CLEMENT

Secrétaire de séance : M. LANOUX

◆ **Approbation du procès-verbal du 16 décembre 2008 :**

Une observation est faite à propos des convocations faites aux membres de la Commission Urbanisme ; notamment pour les modifications apportées au P.L.U. et la présentation de l'étude de sécurité routière : il aurait été souhaitable que l'ensemble des membres de la Commission Urbanisme soient convoqués, sans exception.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

◆ **Déclaration préalable à l'édification d'une clôture :** Le maire informe le conseil municipal que depuis la réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme d'octobre 2007, **l'édification d'une clôture n'est désormais plus soumise à déclaration préalable, sauf dans certains cas particuliers, dont notamment aux abords du château de Colliers pour Muides.**

Considérant les prescriptions émises dans le règlement du P.L.U. au sujet des clôtures, il propose au conseil municipal de soumettre l'édification de celles-ci à déclaration préalable, sur l'ensemble du territoire communal, conformément à la législation en vigueur.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

◆ **Instauration du permis de démolir sur certaines parties du territoire communal :** depuis la réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme d'octobre 2007, il est désormais possible d'instituer le permis de démolir sur tout ou partie du territoire communal. Ce permis de démolir est déjà de rigueur aux abords du château de Colliers. Le maire propose au conseil municipal d'étendre le permis de démolir à l'ensemble de la zone urbaine UA du P.L.U.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

◆ **Convention entre l'Etat et la commune de Muides-sur-Loire pour mise à disposition des services de la D.D.E.A. de Loir-et-Cher :** Suite à l'approbation du P.L.U., signature d'une convention entre l'Etat et la commune, pour la mise à disposition des services de la D.D.E.A. de Loir-et-Cher, pour l'instruction des autorisations d'urbanisme sur le territoire communal. Cette mise à disposition est effectuée à titre gratuit.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

◆ **Indemnité de logement des instituteurs au titre de l'année 2008 :** avis favorable à l'augmentation proposée, soit 2 142 € au titre de l'année 2008, pour les instituteurs célibataires, étant précisé que l'indemnité de logement des instituteurs mariés ou chargés de famille, majorée de 25 %, sera de 2 677 €.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

◆ **Informations diverses :**

▪ **Résiliation des divers contrats de la station d'épuration :** suite à la mise en service de la station d'épuration intercommunale de Saint-Dyé-sur-Loire, courant décembre 2008, il convient de procéder à la résiliation des contrats de prestataires de services de la station de Muides.

▪ **Commission des Affaires Sociales :** Le vestiaire du C.C.A.S. réouvre ses portes samedi matin 17 janvier. Des travaux succincts ont été réalisés par les agents communaux pour un peu plus de confort.

- La lecture d'histoires aux enfants par les bénévoles de la bibliothèque commencera mardi soir 20 janvier à l'école.

- La venue d'un conteur pour enfants, puis pour adultes pourrait être organisée en 2009, ainsi qu'une journée « Portes Ouvertes » à la bibliothèque.

▪ **Commission des Travaux et Commission Urbanisme :** projet de construction d'un atelier communal quartier Chaumette actuellement à l'étude. Cette construction permettrait de libérer divers locaux communaux, qui pourraient être réaffectés à d'autres utilisations.

▪ **Epicerie :** Le gérant a émis le souhait d'un agrandissement de son local commercial, destiné à une verrière pour les fruits et légumes. Ce projet sera étudié en 2009.

▪ **Abattage des cèdres** jugés dangereux dans le parc de la Cressonnière, le mercredi 21 janvier.

▪ **Commission Culturelle :** Une manifestation rassemblant diverses expositions d'œuvres d'artistes et d'artisans, est envisagée, cet été dans le parc de la Cressonnière.

▪ **Pistes cyclables :** Les travaux de réaménagement de la piste cyclable sur le pont sont prévus pour mi-septembre et dureront de 15 à 18 semaines environ.

▪ **Concert de la société musicale et de la Villanelle :** Le concert aura lieu le dimanche 1^{er} février à 15 h 30 à la salle polyvalente de Muides.



Séance du 26 Février 2009

Présents : M. CLEMENT, M. FOUCQUETEAU, Mme MURAT, M. ORAIN, Mme BRAGA, Mme BORDIER, M. GAUTHIER, M. JORAND, M. VAUCHER, M. LANOUX, Mme GAROT, Mme THEVENIN-PLOUX, M. JUSTINE

Absents excusés : M. RAUCH, Mme TOLLEMER

Président de séance : M. CLEMENT

Secrétaire de séance : M. JUSTINE

♦ **Approbation du procès-verbal du 16 janvier 2009 :** Un ajout est proposé à l'alinéa « pistes cyclables » : la piste cyclable de Mer sera livrée à la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne le 18 juin 2009.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

♦ **Enseignement privé – participation financière de la commune :** demande de participation financière faite par l'école Saint-Joseph de Mer à la commune, pour 5 enfants de Muides fréquentant cet établissement, conformément à l'article 89 de la loi du 13 août 2004.

Cette loi, en instance de modification en 2009, propose que la contribution de la commune de résidence à la commune d'accueil prenne en compte les charges de fonctionnement de son établissement scolaire. Au vu des dépenses 2008, le coût moyen par élève pourrait être de 512 €.

Toutefois, le maire souligne que l'opération de restructuration et d'agrandissement du groupe scolaire a coûté presque 1 million d'euros et que cette dépense très importante doit être amortie, d'autant plus que l'inspecteur d'académie a procédé à la suppression d'une classe, à la rentrée scolaire 2008/2009.

Enfin, la commune de Muides accueille plusieurs élèves de communes extérieures et n'a jamais demandé de contribution financière à ces communes de résidence.

Au vu de tous ces éléments d'information, le conseil municipal décide de surseoir à statuer sur le sujet.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

♦ **Voyage de découvertes de l'école – participation financière de la commune :** le directeur de l'école a sollicité la commune pour une aide financière au voyage de découvertes prévu en mai prochain à Nouan le Fuzelier.

Deux devis ont été proposés pour la prise en charge financière du transport des élèves en autocar, l'un de 700 €, l'autre de 330 €.

Le conseil municipal décide de participer au transport des élèves en autocar et de retenir la proposition financière faite par TLC Tourisme, d'un montant de 330 € TTC.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

♦ Informations diverses :

♦ **Compte-rendu du groupe de travail « culture » :** la date du dimanche 26 juillet 2009 a été retenue pour la mise en œuvre d'une

animation au sein du parc de la Cressonnière, intitulée « Flâneries d'artistes », prévue de 10 heures à 20 heures.

Des artistes et artisans exposeront leur art et l'exerceront devant le public. Ateliers de découverte pour les enfants et animation musicale viendront compléter cette manifestation.

Afin de porter ce projet à maturité, une commission extra-municipale est créée, composée de personnes extérieures à la municipalité, ainsi que d'élus (M. FOUCQUETEAU, Mme MURAT, M. ORAIN, Mme BRAGA, Mme THEVENIN-PLOUX, M. JUSTINE, Mme TOLLEMER).

♦ **Commissions Municipales :** Le maire informe le conseil municipal de la réponse faite par ERDF, relative aux dysfonctionnements électriques constatés sur la commune et à leur projet d'enfouissement des lignes moyenne tension prévu en 2009, sur certains points faibles du réseau aérien de Muides.

♦ **L'adjoint au maire responsable du tourisme,** informe le conseil municipal de l'ouverture du camping municipal, le vendredi 10 avril 2009, pour une fermeture comme habituellement aux alentours du 15 septembre. Deux agents saisonniers seront recrutés pour cette période

♦ **Travaux station épuration :** Il informe le conseil municipal de l'état d'avancement des travaux sur la station de Muides et des difficultés de coordination rencontrées avec les diverses entreprises.

♦ **Devis ateliers municipaux et épicerie :** Le maire présente les devis reçus pour le projet de l'atelier municipal et l'extension de l'épicerie. Ces projets seront discutés lors des prochaines réunions de la Commission des Finances d'ores et déjà programmées, soit : Jeudi 12 mars 2009 à 20 h 30 et jeudi 19 mars 2009 à 20 h 30 à la mairie.

♦ **Conseil d'école :** L'adjointe chargée de l'école informe que le prochain Conseil aura lieu le 13 mars 2009 à 18 heures.

♦ **Bibliothèque à l'école :** dorénavant tous les 15 jours, au lieu de tous les 8 jours.

♦ **Vestiaire du CCAS** a bien redémarré il y a 15 jours et des améliorations seront apportées par les agents communaux pour plus de confort.

♦ **Commission Travaux** regroupée avec la Commission Urbanisme, Sécurité Aménagement se réunira le 23 mars 2009 à 20 h 30 à la mairie.

♦ « *Agissons pour une Loire propre* », la date est fixée au samedi 21 mars 2009 à partir de 8 heures, près du pont de Muides.

♦ **Fête et défilé de Mer :** les 13 et 14 juin 2009.

♦ **Demande d'autorisation de stationnement d'un camion de pizzas :** Considérant que cette prestation est déjà assurée sur la commune par deux commerçants, une réponse négative sera apportée à ce dossier.



Le Budget 2009 de la Commune

Section de Fonctionnement

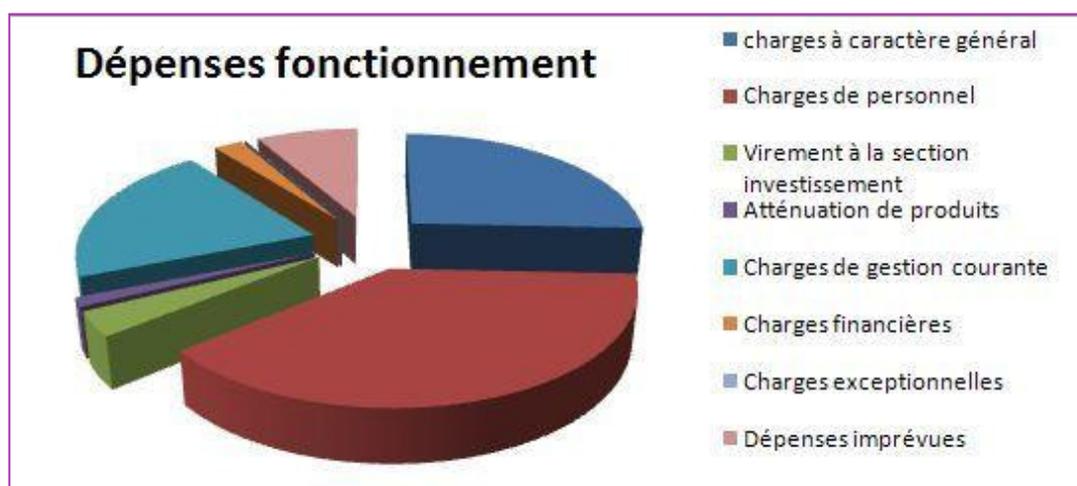
Les dépenses:

Dépenses fonctionnement	Budget prévision
charges à caractère général	256 125,00 €
Charges de personnel	382 980,00 €
Virement à la section investissement	35 271,00 €
Atténuation de produits	13 000,00 €
Charges de gestion courante	204 423,00 €
Charges financières	23 000,00 €
Charges exceptionnelles	526,00 €
Dépenses imprévues	81 892,00 €
Total	997 217,00 €

Le budget de fonctionnement se doit d'être équilibré par les impôts (si on fonctionne sur des emprunts, on se retrouve en grosse difficulté !).

A ce niveau, pas de souci. Le Conseil Municipal a même décidé de se laisser une grande marge de manoeuvre en gardant près de 82.000 euros en dépenses imprévues.

Ces fonds permettront d'investir ou d'éviter d'emprunter car on peut basculer ces sommes sur le budget d'investissement (on ne peut pas basculer d'investissement vers le fonctionnement par contre.)

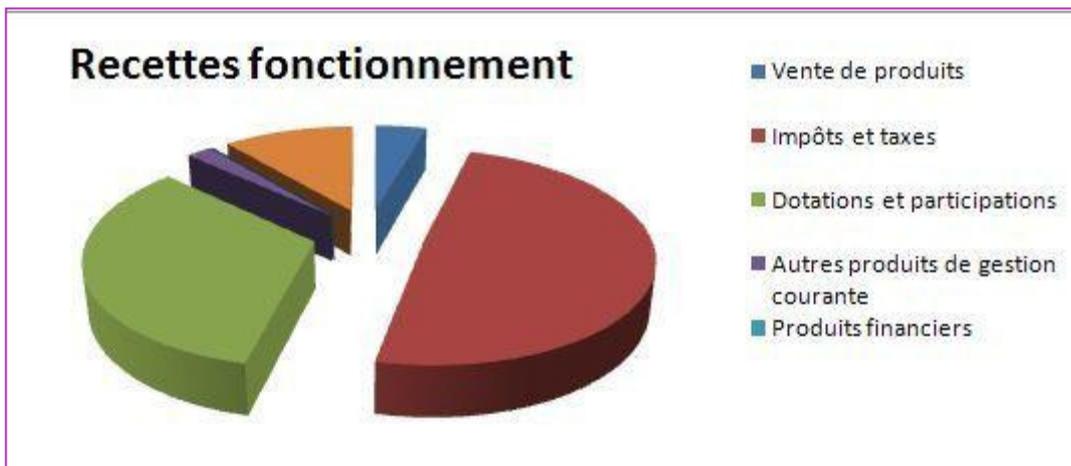


- Sans surprise, les charges de personnel sont la partie la plus importante des dépenses (cotisations URS-SAF, ASSEDIC, médecine du travail etc.).
- Les "charges à caractère général" sont très variées: Electricité, carburant, fioul domestique télécommunications, produits d'entretien, fournitures administratives et fournitures scolaires, locations des bords de Loire à l'Etat, entretien et réparations diverses, publications, annonces...
- Les charges de gestion courante sont les participations de la commune aux associations, école de musique, collège de St Laurent, les frais d'indemnités des élus...
- La charge financière représente les intérêts des emprunts de la dette (le capital est lui remboursé par la section investissement).
- Nous avons fortement "gonflé" les dépenses imprévues et provisionné plus de 35.000 €uros à la section investissement pour permettre d'investir sans nous endetter excessivement.

Le Budget 2009 de la Commune

Les recettes

Recettes fonctionnement	Budget prévision
Vente de produits	43 340,00 €
Impôts et taxes	490 584,00 €
Dotations et participations	332 436,00 €
Autres produits de gestion courante	20 746,00 €
Produits financiers	1,00 €
Résultats de fonctionnement reporté	110 110,00 €
Total	997 217,00 €



Là aussi pas de grandes surprises:

- L'impôt constitue la majorité des recettes. (contributions directes, droits de place, taxe sur l'électricité, droits de mutation...).

Nous avons décidé de ne pas augmenter les taxes locales. Cela faisait partie de nos engagements de campagne et la période est difficile pour beaucoup.

- Ensuite viennent les dotations (c'est à dire les compensations de l'état).

- Les "autres produits" sont notamment la location de la salle de la Cressonnière, les loyers (la Poste, le presbytère, l'épicerie.) la garderie municipale.

- La vente de produits comprends les concessions funéraires, les abonnements à la bibliothèque, les annonces du passeur

- L'unique €uro de produit financier est une part sociale au Crédit Agricole.

- Les 110.110 €uros représentent les "restes" (résultat de fonctionnement reporté) de recettes de l'année dernière. (184 994,26 € d'excédent en fonctionnement moins les 53 863,95 €uros de déficit en investissement)

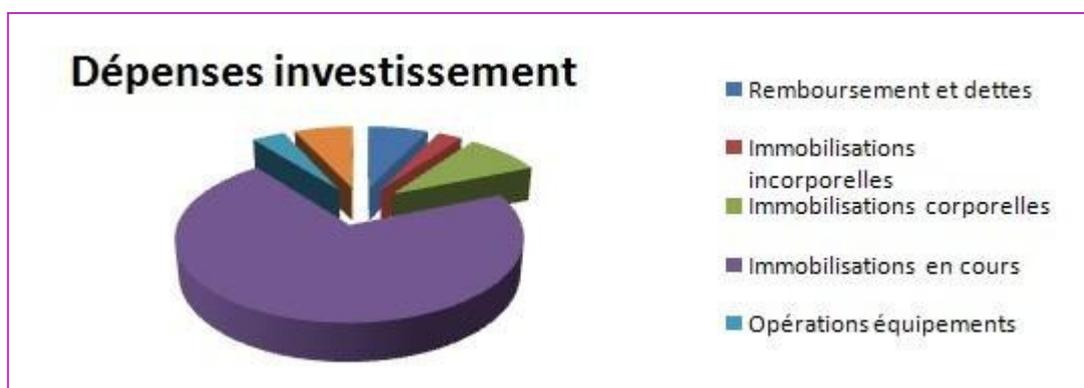
Le Budget 2009 de la Commune

Section d'Investissement

Contrairement à la section de fonctionnement, il est envisageable d'emprunter pour la section investissement. Encore faut-il garder à l'oeil le taux d'endettement de la commune et investir dans des domaines où un retour sur investissement est probable.

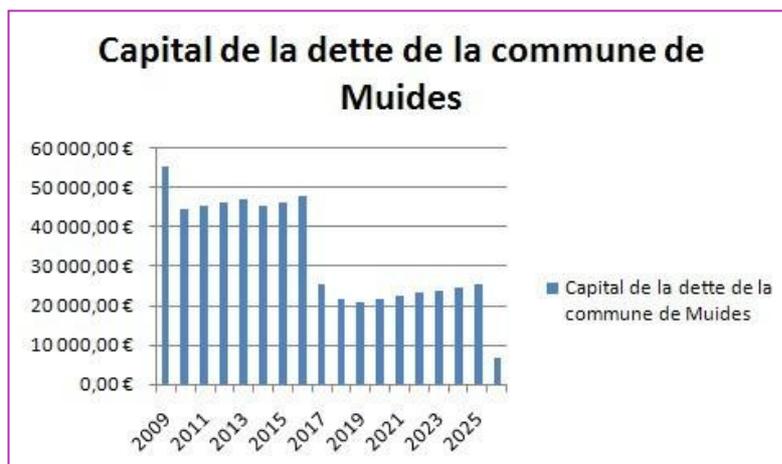
Le capital de la dette se rembourse sur l'investissement et les intérêts sur le budget du fonctionnement.

Dépenses investissement	Budget prévision
Remboursement et dettes	55 200,00 €
Immobilisations incorporelles	22 820,00 €
Immobilisations corporelles	70 000,00 €
Immobilisations en cours	560 000,00 €
Opérations équipements	29 841,00 €
Solde exécution N-1	53 864,00 €
Total	791 725,00 €



Le remboursement de la dette est donc relativement faible sur le budget communal. Cela laisse donc des marges de manoeuvre pour investir (d'autant que les taux sont bas).

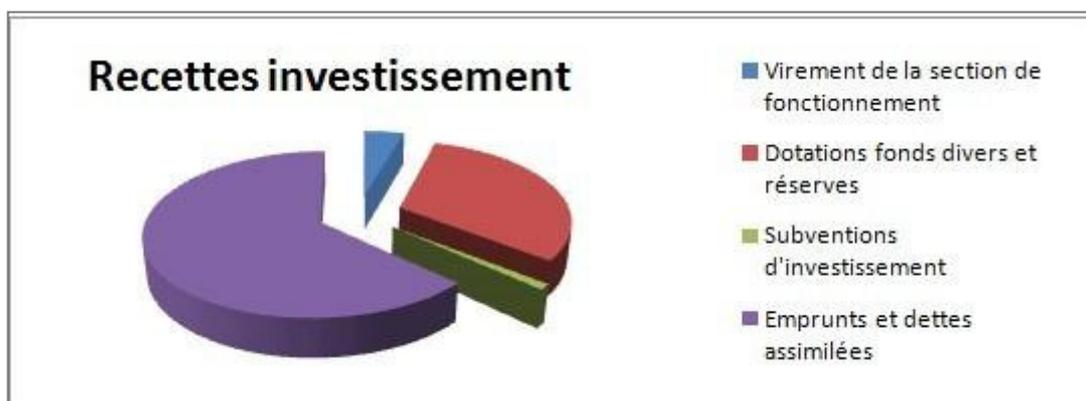
Années	Dettes de la commune de Muides
2009	55 030,00 €
2010	44 362,00 €
2011	45 296,00 €
2012	46 065,00 €
2013	46 735,00 €
2014	45 072,00 €
2015	45 777,00 €
2016	47 784,00 €
2017	25 421,00 €
2018	21 659,00 €
2019	20 797,00 €
2020	21 507,00 €
2021	22 241,00 €
2022	23 000,00 €
2023	23 785,00 €
2024	24 597,00 €
2025	25 437,00 €
2026	6 493,00 €
Total	47 784,00 €



Le Budget 2009 de la Commune

- Les "immobilisations incorporelles" contiennent les frais liés au Plan Local d'Urbanisme et aux frais d'étude de sécurité auprès de la DDEA.
- Les "immobilisations corporelles" correspondent à l'extension du cimetière (en vue de la création d'un columbarium), l'achat d'un nouveau véhicule (pour remplacer l'antique 4L, de guirlandes de Noël, d'une débroussaileuse.
- Les "immobilisations en cours" représentent la création d'un atelier communal (voir articles précédents) pour pouvoir libérer les locaux de la mairie et de l'ancienne mairie. Tous les ateliers seront donc réunis en un seul point de Muides.
- Les "opérations équipements" comprennent la réalisation d'aménagement de la rue des rèles et de la rue du 11 novembre.

Recettes Investissement	Budget prévision
Virement de la section de fonctionnement	35 271,00 €
Dotations fonds divers et réserves	247 784,00 €
Subventions d'investissement	8 670,00 €
Emprunts et dettes assimilées	500 000,00 €
Total	791 725,00 €



En recettes, nous ne pouvons pas compter sur les impôts (qui desservent le budget de fonctionnement).

Reste donc:

- Les emprunts: 500 000 €uros si besoin. Moins si nos dépenses sont moindre. A nous de trouver les meilleurs devis et de réaliser les investissements.

Chaque investissement doit passer au conseil municipal.

Ce seuil est donc la limite maximale. Dans le cas contraire il faudrait faire un supplétif au budget.

- Les dotations: L'Etat nous reverse la TVA de nos achats d'il y a 2 ans. Si cette année nous dépassons les investissements de l'année dernière, l'état comblera une année de retard en nous versant 2 années de TVA d'un coup.

- Les subventions d'investissement représentent les "Participations voies et réseaux" de la rue de la Croix et de la rue des Flénats.

Budget du Camping

Excédent d'exploitation de l'exercice budgétaire 2008 : 35 491,03 € reporté en totalité en section de fonctionnement.

Le budget est présenté comme suit :

Section d'Exploitation :

Recettes et Dépenses : 66 511,00 €

Section d'Investissement :

Recettes et Dépenses : 20 528,00 €.

Projets : pas de travaux d'investissement particulier prévus, par contre, investissement de divers matériels afin de rendre le camping plus fonctionnel et plus attractif.

Budget Assainissement

Excédent d'exploitation de l'exercice budgétaire 2008 de 29 567,88 € est reporté en totalité en section de fonctionnement.

Le budget est présenté comme suit :

Section d'Exploitation :

Recettes et Dépenses : 406 865,00 €

Section d'Investissement :

Recettes et Dépenses : 617 140,00 €.

Sont prévus pour cette année : le solde de la participation financière à la construction de la station d'épuration intercommunale de Muides, Saint-Dyé, Montlivault et Maslives (50 % restant à payer plus révision de prix), le contrat de maintenance pour la station de Muides, le contrat de traitement des eaux usées et une nouvelle tranche d'assainissement collectif rue du Port rue du Tramway.

Budget C.C.A.S.

L'excédent de 11.484,37 € de l'année 2008, est affecté à la ligne 002 du Budget primitif de l'année 2009.

Budget Primitif 2009 -

Section de Fonctionnement : Recettes et Dépenses : 12.733 €

Section d'Investissement : Recettes et Dépenses : 1.500 €

Total du Budget Primitif : 14.233 €

Répartition des Subventions

ASSAD de MER	1.000 €
ADMR	1.100 €
Amicale Handicapés du Perche	120 €
Assoc. Lutte contre les Détreesses ...	50 €
A.F.L. Mucoviscidose	100 €
Ligue contre le Cancer	50 €
Vers un Réseau de Soins	50 €

Comité de Lutte contre l'Alcoolisme ...	50 €
Alzheimer 41	200 €
A.F.M.....	100 €
Secours Catholique	150 €
Secours Populaire	150 €
Croix Rouge Française	100 €
NAFSEP (Sclérosés en Plaques)	50 €

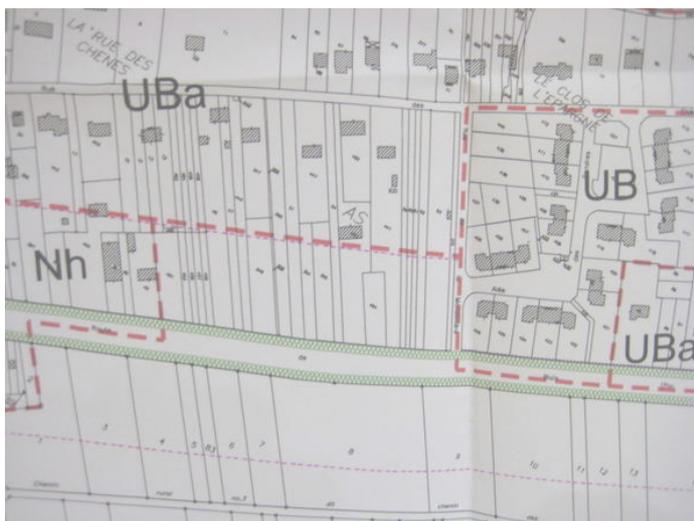
Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le plan local d'urbanisme a été voté à l'unanimité.

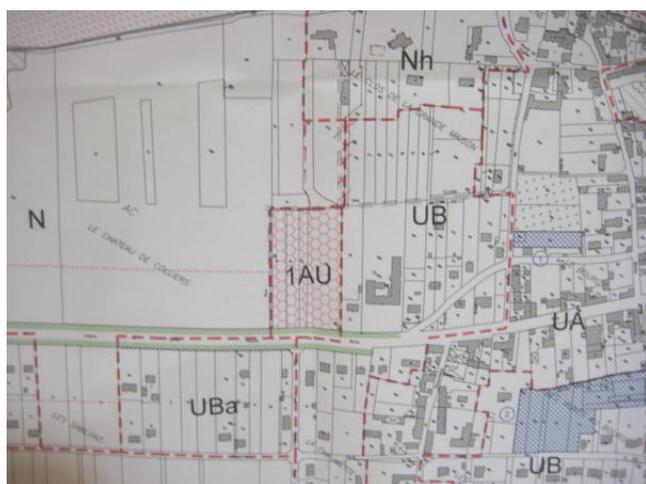
C'est la fin de 7 ans de procédure. Le coût pour la commune est d'environ 50 000 euros. Merci à tous ceux qui ont permis d'avancer rapidement dans la clôture de ce projet.

Les modifications apportées par la nouvelle municipalité par rapport à l'ancien projet sont présentées ici. La confirmation de la légalité par la préfecture est arrivée à la mi-février.

La mairie se réserve la possibilité d'apporter des modifications à la marge en cas de problème particulier.



Extension de la zone A au Nord de la départementale



Fermeture d'une des deux fenêtres, création d'un quartier à côté de l'école, création d'une zone UB au nord de l'école (qui est étendue)



Création d'une zone NH au bout des Marais

Désormais, toute édification de clôture sera soumise à une déclaration préalable à la mairie. Les muidois peuvent consulter le règlement concernant l'édification des clôtures est consultable à la mairie.

Un permis de démolir est instauré dans les zones UA de la commune.

Le Centre Communal d'Action Sociale

Des nouvelles du vestiaire ...

Ce vestiaire n'est pas seulement destiné aux personnes qui sont en grande difficulté financière passagère, mais à tous.

Nous avons de nombreux vêtements neufs ou très peu usagés, des bibelots, de la vaisselle, du linge des draps, bref une sorte de caverne d'Alibaba où chacun peut trouver son bonheur, pour la modique somme de 0,50 € à 2 € ou plus selon le produit.

Soyez curieux, franchissez le pas !

En ces temps parfois difficiles,
c'est bien utile !

Ouvert de 10 h 30 à 12 h 30 tous les
samedis et sur demande
auprès des services de la Mairie



**Un grand merci aux donateurs, aux bénévoles
et à Madame Braga pour ses efforts soutenus.**

Le renouveau à la bibliothèque municipale

Un Mardi sur deux, entre 17 h et 18 h, c'est jour de lecture pour les petits et les grands de la garderie scolaire. Livre en main, ils ne se doutent peut être pas encore qu'il contribue à leur croissance intellectuelle sur le chemin de leur scolarité et de leur culture personnelle.

Merci aux responsables de la bibliothèque qui ne ménagent pas leurs efforts pour écrire un nouveau chapitre de l'histoire de cette structure qui est passée de 20 à 48 adhérents!



Foire aux vêtements

**Le 16 Mai prochain
Sur la Place
De 8 h 00 à 12 h 00**

Soyez curieux
Venez voir et acheter
Vêtements, linge, livres,
objets, cassettes etc...
Faites un geste en faveur des
plus démunis

Merci de votre participation

Informations Municipales

Hangars Municipaux... *Ne rien laisser au hasard pour optimiser la construction du futur grand atelier qui abritera les services techniques de la Commune*

La visite des hangars municipaux : Crouy-sur-Cosson

Notre visite des hangars communaux continue. Après la visite de celui de Montlivault, nous avons été accueillis à Crouy-sur-Cosson.

Madame Sylvie MURAT nous avait préparé tous les documents pour pouvoir juger sur pièce, les avantages et inconvénients de ce type de hangars.

A terme, la mairie souhaiterait changer profondément la gestion de l'espace des bâtiments communaux.

Ils sont dispersés et inefficaces pour le moment.

Nous pourrions ainsi libérer de l'espace pour d'autres activités.

La possibilité d'établir la bibliothèque dans les actuels ateliers communaux paraît séduisante, tout comme le fait de rénover

l'étage de cette même mairie.

Autre possibilité, pouvoir créer des logements locatifs dans le centre de Muides ou encore un bâtiment pour les jeunes.

Mais pour arriver à dégager tous ces espaces, il faut d'abord créer un grand bâtiment qui pourrait regrouper tout le matériel communal et rationaliser son classement.



Nous avons donc commencé la visite des hangars communaux voisins pour prendre les bonnes idées et essayer d'éviter de commettre des erreurs. Notre premier bâtiment visité a été celui de Montlivault.

Au passage, un grand merci à Madame le Maire pour son accueil.

Les ateliers municipaux de Montlivault



REUNION PUBLIQUE

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à une Réunion Publique

le 05 Mai 2009, de 18 heures 30 à 19 heures 30

à la Salle de la Cressonnière,

pour vous présenter les grandes directions retenues lors du vote du budget pour l'année 2009.

Cette réunion sera suivie d'un rafraîchissement.



L'école



Des travaux dans une école on n'en voit parfois jamais le bout ! C'est en substance ce qui arrive à l'école de Muides qui a subi voici un peu plus d'un an un agrandissement et une rénovation.

Côté entretien, c'est tous les jours qu'il faut s'y pencher. Entre la chaudière neuve (2 ans) qui tombe souvent en panne, le grillage qu'il va falloir changer et la sécurisation sur laquelle la mairie planche, décidément, Sylvie Murat, l'adjointe chargée de ce domaine ne chôme pas.

Cette fois, c'est la toiture du préau: « Il a 20 ans environ et la charpente d'un pan de mur était en train de pourrir avec des infiltrations d'eau à l'intérieur du bâtiment. Nous refaisons une partie de la charpente et de la toiture » explique l'élue. « Cela nous coûte plus de 9 000 € et ce n'est sûrement pas fini » s'inquiète Alain Foucqueteau, adjoint chargé des bâtiments communaux.

Effectivement, après le préau (1ère étape), le grillage va subir un lifting : « pour la sécurisation des enfants, c'est indispensable.

Pour l'instant on fait simple et efficace car c'est une dépense de plus » constate Sylvie.

Autre sujet de débat, la sécurisation de l'entrée. Ce dernier est déjà sujet au danger, tous les matins et soirs s'y croisent, vélos, piétons et voitures pressées ! La mairie s'attache donc à sécuriser l'espace (la gendarmerie pourrait

s'en mêler aussi !): « Nous allons sûrement faire plus de marquage au sol, créer une bande cyclable rue de l'église » précise l'adjointe

Pour la mairie qui participe aussi au financement de certaines sorties, il est temps que chaque partie prenne ses responsabilités : « La mairie ne peut pas tout, aux parents aussi de s'investir dans les actions de l'APE qui contribue au financement des sorties » affirme Sylvie Murat. Et Alain Foucqueteau d'ajouter : « Les parents doivent s'investir et investir. On va communiquer sur les coûts réels de l'école notamment, chacun doit jouer son rôle pour que celle-ci fonctionne dans les meilleures conditions » Au passage, à Muides, le coût de la scolarité est faible, grâce entre autre au financement municipal. Ce qui laisse de la marge pour ceux qui perçoivent l'allocation spécifique de rentrée scolaire...

Parc de la Cressonnière—Abattage des cèdres

Mercredi 21 janvier, nous avons procédé (avec tristesse) à l'abattage des cèdres centenaires du parc de la Cressonnière.

Nous savions que ces arbres devenaient dangereux. Cette décision devenait urgente. Les conditions climatiques récentes (tempêtes, pluies abondantes) nous ont fait craindre le pire.

Fort heureusement mercredi était le seul jour calme de la semaine. Et les élagueurs ont fait preuve d'un très grand professionnalisme en maîtrisant parfaitement la chute des arbres.



Ne reste plus que les photos qui donnent une juste idée du mal qui rongait les Cèdres.

Sécurité— Environnement

La Piste Cyclable— Elargissement du Pont

Après une réunion avec le Conseil Général, les choses se précisent pour la piste cyclable qui devrait ouvrir le 15 juin 2009.

Seul problème (mais de taille), le passage de la Tronne. Des difficultés avec un propriétaire pourrait pousser la municipalité de Mer à employer les gros moyens. A suivre donc...

Pour le pont, le Conseil Général sera le maître d'œuvre des travaux. En effet, l'étanchéité du pont sera refaite en même temps que son élargissement (50cm de chaque côté).

Les travaux commenceront à partir du 15 septembre 2009 et occasionneront la mise en place d'une circulation alternée (feux de 2min30) et **l'interdiction du passage des poids lourds**, ce qui occasionnera des problèmes pour les entreprises locales (je pense notamment aux cars Simplon ou encore aux sablières Ploux.)

Ces travaux dureront entre 15 et 18 semaines.



Ca roule ou presque pour la liaison à vélo entre Mer et Muides !

Remarquez, il vaut mieux tard que jamais. En effet ce projet, initié dans les années 90, verra le jour en juin, du moins c'est ce qu'espère Bernard Clément qui a changé de braquet lors du dernier Conseil Communautaire face à Claude Denis, le président de la Communauté de communes mais aussi vice-président du Conseil Général. "Je demande que cette piste soit ouverte dès juin 2009 et que le

Conseil Général s'y engage" . Claude Denis a assuré "*qu'il ferait le nécessaire pour passer le message*". Naturellement, la commune bénéficiera de retombées non négligeables en terme d'accueil touristique et de visiteurs des communes voisines. Dans ce cadre, le pont sera aussi aménagé. Plus de vélos moins de CO2,...

... soudain on respire mieux!!!



Les travaux ont bien commencé !



Pas de panique pour autant, le pont ne va pas fermer. Comme annoncé précédemment ici même, le pont sera en circulation alternée (notamment pour les travaux d'étanchéité et l'élargissement) sur 15 à 18 semaines).

En tout cas c'est une vraie fierté pour la commune. Car après tant d'attente, et de demandes insistantes depuis un an, il est toujours plaisant de voir que l'on finit par être écouté !!!

Journée Loire Propre

Cette opération de ramassage s'est déroulée dans la bonne humeur et sous le soleil.

Le petit vent frisquet n'a pas dissuadé de nombreux bénévoles d'y participer.

Malgré les apparences (des rives de Loire plutôt propres) la collecte a (hélas) été fructueuse.



Le tout ramassé par les services municipaux



Une collation a permis à tout le monde de se retrouver et de papoter tranquillement. Cela amène néanmoins à réfléchir sur nos comportements au quotidien pour éviter de dégrader notre environnement.



Elagage au Camping...

A noter aussi que l'élagage en vue de la saison touristique au camping municipal a été réalisé. Mieux vaut prévenir que guérir. Et la sécurité reste un élément essentiel de la politique communale.

Prendre du plaisir avec la Loire...

En 2003, la Loire fêtait la naissance de l'APBL, traduisez, association des promeneurs des bords de Loire.

Il ne s'agit pas pour ses responsables et leurs 70 adhérents, que de flâner au bord du fleuve mais d'agir et de découvrir.

« Nous organisons des sorties découverte du fleuve et des environs comme la visite insolite de Chambord en 2008, ainsi que des conférences » explique Christian de Gélis un inconditionnel du joyau de l'humanité.

Et ces conférences ont pour mission d'éclairer le public sur des

problématiques environnementales ou de leur faire découvrir l'histoire.

Ces rendez-vous sont attendus puisque plus d'une centaine de personnes y assistent. « Lorsque nous avons parlé des crues avec l'intervention d'un grand spécialiste, le public était vraiment très nombreux et très attentifs, preuve qu'il s'intéresse » analyse le président. Alors, même si cela lui prend du temps avec son équipe, il recherche des thèmes pour continuer sa dynamique de sensibilisation. « Quand les fleuves se fâchent, expérience de la Loire et des grands fleuves d'Europe » tel a été le

thème proposé le 13 mars dernier. « Nous avons invité M. Gasowsky, hydrologue, spécialiste des inondations des fleuves européens pour mieux prendre conscience des phénomènes sur le territoire européen » conclut Christian

Le Fleurissement 2009 : Thème choisi : La Sauge

En début d'année, nous avons annoncé que la plante retenue pour nos jardins serait la sauge. Aussi, pour les amateurs et les jardiniers avisés, en voici les principales informations.



La sauge est certainement la reine des herbes aromatiques et l'une des plus anciennement cultivées, parée de toutes les qualités. Sa réputation de préserver la santé et de prolonger la vie lui est acquise depuis les temps les plus reculés.

La sauge est associée à l'immortalité et à la longévité. Son nom, Salvia, voulait dire « sauver » ou « celle qui sauve ».

Les surnoms ne lui manque pas (herbe sacrée, toute-bonne) et nombre de proverbes ont entretenu sa réputation, au fil des siècles : « Qui a de la sauge dans son jardin,

n'a pas besoin de médecin », « Celui qui a de la sauge au jardin, écarte la mort ».

Le genre Salvia (famille des lamiacées) regroupe plus de 800 espèces dispersées à travers le monde. Ce vaste groupe comprend des plantes herbacées (annuelles et vivaces) et des plantes semi arbustives. Ces dernières conservent leurs bois en hiver. Toutes ont pour point commun d'aimer le soleil et un sol drainé.

Alors laissons les sauges envahir nos jardins. Questions pratiques distinguons 3 sortes de sauge.

1- Les annuelles. Elles sont irremplaçables dans les plates-bandes pour leurs coloris soutenus et leur longue floraison de mai à octobre. Les annuelles demandent une terre à la fois fertile, bien drainée et le plein soleil. Arrosez-les sans excès en été et apportez un peu d'engrais en cours de croissance. Les mettre en place en mai en les espaçant de 15 à 20cm. En variétés, citons les plus courantes à trouver en jardinerie : salvia coccinea, salvia farinacea et salvia splendens.



La sauge (suite)

2- Les espèces vivaces semi arbustives.

Elles aiment les terres un peu sèches et réussissent même en sol pierreux et ingrat. Il faut les installer en plein soleil et de préférence en situation abritée (elles sont moyennement rustiques et gèlent entre -8° et -15° selon les espèces et variétés).

Astuce, couvrir le pied de sauge de tourbe blonde à l'approche de l'hiver pour le protéger du froid. Bien rabattre les bois morts début de printemps. Elles repartiront de la base ensuite. Faire un apport d'engrais organique chaque année au printemps.

Plantez plusieurs types de ces sauges vivaces en jouant sur la palette de coloris très variés

Bleu : salvia azurée et salvia nemerosa

Jaune : salvia glutinosa

Rose ou rouge : salvia involucrata et salvia microphylla

Petits sachets berlingots

Choisissez un beau tissu pour ces compléments des pots-pourris et des sachets parfumés.

- 1 tasse de feuilles séchées de sauge officinale ou slarée
- 1 tasse de boutons de rose séchés
- 1 tasse de fleurs de lavande séchées
- Essence de rose

Emiettez la sauge et les boutons de rose, mêlez-les aux fleurs de lavande. Ajoutez quelques gouttes d'essence de rose. Remuez délicatement. Confectionnez des petits sachets en tissu de 5cm sur 5.

Emplissez-les de ce mélange, nouez-les avec un raphia de couleur assortie au tissu

Conseil : à disposer partout, seuls ou groupés par trois, cinq ou sept : posés sur un meuble, amoncelés dans un panier, près du téléphone, sous un oreiller, dans une poche de peignoir....

3- Les espèces aromatiques.

Elles demandent un sol pauvre, sec et bien drainé en exposition chaude et ensoleillée.

Le mieux est d'acheter ces sauges en conteneur au printemps en veillant à la plantation de ne pas enterrer le collet ce qui le ferait pourrir.

Taillez ces sauges chaque année début mars sinon elles se dégarnissent de la base et partent en tout sens. Rabattez de moitié toutes les tiges en laissant toujours un départ vert. Essayez de tailler en boule au fur et à mesure des cueillettes, les plantes seront plus trapues et élégantes.

La plus courante de ce type de sauge est salvia officinalis à feuilles persistantes, ovales, vert grisâtre, très aromatique

Et maintenant....

quelques recettes

Tisane du soir



Pour bien digérer et bien dormir, ou pour se délecter tout simplement

Préparation : 15min

Pour 4 personnes-

- 1 citron non traité
- 1 litre d'eau de source
- 10 feuilles de sauge officinale
- 4 cuillerées à soupe de miel

A l'aide d'un couteau économe, prélever le zeste du citron, découpez-le en tout petits morceaux. Faites bouillir l'eau, ajoutez les feuilles de sauge, le miel et le zeste de citron. Eteignez le feu, couvrez et laissez infuser jusqu'à complet refroidissement. Remuez, passez. Servez froid ou chaud, à la fin d'un repas, dans l'après-midi, ou le soir avant de dormir

Bon à savoir : la sauge à une action antispasmodique et relaxante sur les muscles de l'estomac et des intestins

Servie au moment du fromage, elle permet une meilleure digestion.

Sel aux herbes

Pour saler et parfumer vos plats

Préparation 10min

- 1 cuillerée à soupe de feuilles séchées de chaque plante: sauge, romarin et thym
- 150 gr de sel de Guérande

Ecrasez finement les feuilles des aromatiques, mélangez-les au sel, remuez délicatement.

Ce sel se conserve longtemps, en devenant de plus en plus goûteux au fil des mois

La Vie de la Commune

La Sauge ... suite et fin ...

Vin de sauge

Vite faite et vite prête à consommer, c'est une boisson incontournable à concocter à n'importe quel moment de l'année

Préparation 25 min

- 1 bouteille de vin rouge

- 2 poignées de feuilles de sauge officinale

- 1/2 verre de sucre en poudre

Faites chauffer le vin dans une casserole. A l'ébullition, ajoutez la sauge, éteignez le feu et couvrez.

Au bout de 15 min, retirez la sauge, passez le vin dans le chinois, ajoutez le sucre. Remuez et mettez en bouteille.

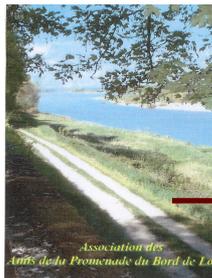
Cette boisson se conserve 1 mois après ouverture, au réfrigérateur

Conseil : voici un apéritif à servir à vos amis qui se plaignent d'être toujours fatigués. Ils n'auront plus de droit de geindre, car ce vin délicieux est fortifiant et reconstituant.

Attention à ne pas en boire plus d'un verre : c'est alcoolisé.

Et s'il vous plaît d'en savoir plus, tous ces remèdes et toutes ces recettes se retrouvent dans un petit livret écrit par Noémie Vialard aux éditions Rustica.

Mais avant tout, plantez de la sauge dans votre jardin.....



Association des Amis de la Promenade des Bords de Loire

Depuis le dernier passeur, nos activités ont respecté la trêve hivernale mais, avec l'arrivée du printemps, elles reprennent de la couleur.

Le 13 mars dernier, s'est déroulée notre conférence annuelle avec pour thème « **Quand les fleuves se fâchent, expérience de la Loire et des grands fleuves d'Europe** » conférence animée par Mr Gasowski, hydrologue et spécialiste des inondations des fleuves européens.

Près de 70 personnes ont assisté à cette conférence qui nous a appris que les grandes inondations de la Loire, connues par le passé, sont la conjonction de 2 facteurs à savoir la rencontre de crues cévenoles provenant du Massif Central avec des crues océaniques venant de l'Atlantique. Le mécanisme est facile à comprendre : les crues océaniques ne correspondent pas à des quantités d'eau tombée dans la région de l'embouchure de la Loire

mais à des marées à fort coefficient qui empêchent les quantités d'eaux reçues par les crues cévenoles de s'évacuer normalement dans l'océan. Il est vrai que nous sommes loin de l'océan et des Cévennes ce qui rend le risque d'inondations dans notre région moins important mais ce phénomène s'est produit par le passé et il pourrait se reproduire. Par contre, notre région est plus enclin à recevoir des crues cévenoles liées essentiellement à des quantités d'eaux tombées dans le bassin des Cévennes. La dernière en date est celle que nous avons connue en décembre 2003 avec le petit côté rassurant que les crues cévenoles seront toujours plus conséquentes et dangereuses en amont (Gien, La Charité, Moulins) que chez nous puisque nous parlons de quantité d'eau tombées très loin qui se répartissent sur un bassin versant de plus en plus large.

Une collation très conviviale clôturait cette conférence et, en commentaire, de reconnaître à travers la Loire, un fleuve de caractère.

L'année va se poursuivre et nous avons quelques dates à vous communiquer :

Le vendredi 5 juin à 18h30 date de notre Assemblée Générale.

Début septembre (le dimanche 6 ou 13 septembre) le pique-nique champêtre de notre association.

Dans nos projets, nous réfléchissons à un parcours thématique sur notre chemin de promenades. Nous avons les oiseaux, la flore, ce fleuve vivant, ces magnifiques paysages, tout cet environnement est à protéger et à valoriser.

Réfléchissons y ensemble.

La Vie de l'Ecole

Une Journée à BD BOUM ...

Le vendredi 21 novembre, nous nous sommes rendus à Blois au festival BD Boum. Avant cette visite, nous avons travaillé en classe sur la bande dessinée.



Notre travail en classe....

En classe, nous avons étudié une BD qui s'appelle « Ma maman est en Amérique elle a rencontré Buffalo Bill ».

Cette BD parle d'un petit gar-

çon nommé Jean et son frère Paul. Jean et Paul ont perdu leur maman et ils vivent donc avec leur père et une dame nommée Yvette. Yvette est celle qui s'occupe de Jean et son frère Paul.

Nous avons aussi lu des petites BD.

Nous avons fait des exercices. Il y avait des questions qui

nous demandaient d'expliquer la BD que l'on avait lue. Il y avait aussi des questions qui nous demandaient d'inventer une suite à la BD ou de retrouver l'image qui correspondait à la suite de la BD. On devait aussi inventer des BD comme celles de nos exercices. Nous avons des BD dans le désordre et nous devons les remettre dans le bon ordre.

Visite d'une exposition...

Lors de notre sortie, nous avons visité une exposition sur la BD « Ma maman est en

Amérique elle a rencontré Buffalo Bill ». Nous avons vu les planches qui ont servi à la

fabrication de l'album. Nous avons également vu le décor reconstitué.

Rencontre avec un auteur...

Nous avons rencontré l'auteur Bertschy des BD « Smax » et « Nelson ». Nous lui avons posé beaucoup de questions. Il a d'abord dessiné sur une feuille. Ensuite, il a scanné son dessin, l'a rectifié sur une table graphique reliée à l'ordinateur.

Qui vous a motivé dans la réalisation de la B. D. ? « En classe j'ai commencé à dessiner sur les cahiers. »

Où avez-vous commencé vos premières B. D. ? « J'ai commencé mes premières B. D. chez moi et en classe. »

Comment faites-vous une B. D. ? « Je dessine la BD et je rectifie les traits sur l'ordinateur. »

Pourquoi faites-vous des BD ? « Je fais des B. D. car j'aime ça. »

Quand avez-vous fait votre première B. D. ? « J'ai commencé vers 7 ou 8 ans. »



Les Contes Imbéciles...

L'après-midi, nous sommes allés dans l'hémicycle de la halle aux grains pour assister à un spectacle.

Les contes imbéciles étaient présentés par Olivier Ka et Alfred.

Ils étaient très drôles. Ils parlaient de pets, de dragons, d'amour et plein d'autres choses. Il y avait un grand écran à l'arrière de la scène sur lequel les dessins d'Alfred s'affichaient.

Olivier Ka racontait les contes.

Nous avons passé un très bon moment.

La Classe de CM1/CM2

La Vie Associative



Nouveau correspondant de la Nouvelle République

Alain Amiot est le nouveau correspondant de la Nouvelle République pour Muides sur Loire.

Nul doute qu'il sera désormais beaucoup plus facile de faire passer les informations puisque nous travaillons ensemble sur le *Passeur* et le *Messenger Muidois*.

Tél : 06.08.92.12.88

Mail : alainamiot@orange.fr

Le Comité des Fêtes

Le 28 mars... c'était la fête !!



**Une soirée vietnamienne
particulièrement réussie...**

Décor soigné, musique variée et plats originaux. Le tout a été très apprécié. Près de 280 personnes sont venues.

Quelques nouvelles têtes au comité des fêtes

Un public conquis par les prestations des chanteurs, danseurs, musiciens...



Tout le monde sur la piste de danse !!



L'anniversaire de Michèle, 69 ans. Ca se fête !

Les nombreux bénévoles du Comité des Fêtes ont réussi à rassembler tous les Muidois.

Pas de barrières de générations, tout le monde a pu prendre du plaisir.



Le Syndicat d'Initiative

L'arrivée des beaux jours est, pour l'équipe du syndicat d'initiative, annonciatrice du démarrage de la saison touristique.

De nombreux sites touristiques fermés pendant l'hiver reprennent leurs activités à la veille du week end Pascal.

Les informations concernant les restaurants, commerces, activités sur Muides et les environs seront affichées sur les panneaux au local du SI, en attendant l'accueil physique

du lundi au samedi de 9h 30 à 12 h du lundi au samedi en Juillet –Août.

Au cours de ces premiers mois de l'année, nous avons préparé la randonnée des bourgeons (voir article), géré l'ouverture en saison (recrutement d'une personne bilingue en cours).

Notre Assemblée générale qui se déroule généralement avant le début de la saison aura lieu cette année, suite à une décision du bureau, après la saison.

Enfin, le syndicat d'Initiative de Muides a été créé en 1949. Cela fait donc 60 ans. Nous travaillons actuellement pour marquer ce 60ème anniversaire.

Nous recherchons des photos prises au cours de ces dix décennies qui ont trait avec la vie du village (commerces, restaurants, activités en bordure de Loire ect...).

Contact : Maryline GAROT - Anne Marie Hahusseau - Françoise Renondin

La Randonnée des Bourgeons



La 6ème randonnée des bourgeons s'est déroulée le dimanche 5 avril dernier. Le soleil et la douceur printanière étaient au rendez-vous.

Ainsi, 425 marcheurs dont une grande partie venus du Loiret ont parcouru l'un des 3 circuits matérialisés par l'équipe du SI et ont apprécié la halte au ravitaillement préparé avec des produits locaux (boudins grillés, rillettes, fromages de vache et chèvres accompagnés d'un jus de fruits ou vin du cru).

Au cours du verre de l'amitié servi à l'issue des parcours, ils ont remercié les organisateurs pour l'

agréable convivialité qu'ils ont trouvée sur les différents points d'arrêt de la manifestation.

Personne ne s'est perdu dans les méandres des parcours et tous nous ont donné rendez-vous en 2010.

L'équipe du Syndicat d'Initiative adresse ses remerciements aux partenaires qui nous soutiennent dans nos actions, aux bénévoles sans qui le bon déroulement ne peut avoir lieu et à la municipalité pour sa mise à disposition du Hall de la Cressonnière et du matériel.

Association muidoise de défense de la sécurité, de la qualité de la vie et de l'environnement



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : DEUX PRIORITÉS POUR MUIDES

Cinquième année d'existence et quatrième Assemblée Générale. Face à un auditoire encore plus nombreux, les obligations formelles des A.G. ont été accélérées afin de laisser la place à ce qui est l'essence même de notre association : le débat, un vrai débat sur les vrais problèmes de notre Commune en matière de Qualité de Vie.

Le PLU, Plan Local d'Urbanisme :

L'AMSE continue à déplorer l'insuffisance des efforts pour l'amélioration de notre Village. En cela, elle rejoint les recommandations du Commissaire Enquêteur et des Services Administratifs consultés sur le contenu du PLU. En effet, malgré la modification récente de ce PLU par la nouvelle municipalité, aucune recommandation n'a été prise en compte : A quand la mise en valeur du Patrimoine de notre village ? A quand des signes sensibles donnant une signification au classement de la Commune au Patrimoine Mondial de l'Unesco ? A quand un village attractif tirant tous les avantages de notre proximité avec le château de Chambord et attirant les touristes pour une halte dans un village agréable au premier regard ?

L'étude globale de sécurité routière :

Commandée par la précédente municipalité à la DDEA, elle a maintenant pris la forme d'un document de projet. Une dizaine de pages avec des schémas et des photos. Ce projet est appréciable car il montre une véritable vision urbanistique pour notre Commune. Il intègre, aux différents dispositifs de ralentissement du trafic automobile, des améliorations sensibles de l'espace environnant les deux grands axes routiers de Muides. Cependant, l'esprit d'amélioration s'est autolimité car si les aménagements assurent bien une réduction sensible de la vitesse du trafic automobile, ils le perturbent vraiment le moins possible. En effet, la première fonction des deux axes routiers dans ce projet reste le passage de deux fois 7000 automobiles et camions par jour. Les réels désagréments causés à l'ensemble des Muidois ne sont toujours pas considérés à leur juste mesure. Les aménagements ne sont qu'une compensation des nuisances dues au trafic alors que ces mêmes voitures et camions n'apportent rien à Muides et nuisent, au contraire, de plus en plus à la vie locale.

Le partage de ces espaces circulés n'est toujours pas égal et, comme ce projet engage l'avenir à long terme, l'espoir d'une réelle qualité de vie s'éloigne considérablement.

Nous souhaitons plus que jamais, compte tenu des témoignages reçus, faire évoluer les idées directrices du projet dans le sens d'un plus grand respect de la vie des Muidois. Cependant, l'objectif n'est pas de s'opposer au trafic routier qui est nécessaire à la vie économique, mais juste de lui trouver sa place afin qu'il s'intègre harmonieusement dans la vie de notre village.

Etude de Sécurité et PLU sont liés pour atteindre une véritable qualité de vie. C'est pourquoi nous aurons encore à cœur, en 2009, de poursuivre les collaborations ébauchées avec la Municipalité et les autres Collectivités Locales afin que l'avenir de Muides reflète vraiment les aspirations des Muidois.

AMSE - 18, avenue du Pont - 41500 - Muides sur Loire - Tel : 06 03 44 44 94 - AMSQVE @ free.fr

Association des Parents d'Elèves (A.P.E.)

Concours de belote...



PRESIDENT DE L'A.P.E
Monsieur DANIEL Jacky
8 route d'Orléans
41500 MUIDES SUR LOIRE
02-54-87-53-18
jacky.daniel@sfr.fr



Le samedi 14 février, l'Association des Parents d'élèves et la Société de Chasse ont organisé leur concours de belote sans annonce, à la salle de la cressonnière.

Cette journée a rassemblé moins de participants que l'an passé, mais la bonne humeur et la convivialité étaient toujours présentes.

Et par la même occasion, nous tenons à remercier les bénévoles, les commerçants, la mairie et les entreprises qui nous ont aidés lors de cette manifestation.

L'Union Nationale des Retraités et personnes Agées

Assemblée générale... projets 2009.



Les aînés muidois sont loin de se laisser abattre. La preuve, vendredi, l'UNRPA était réunie en assemblée générale pour faire le point. Le Président Serge Becquart a, devant de nombreux adhérents et le maire Bernard Clément, évoqué les activités de 2008 avec notamment le banquet organisé en mars et le voyage du côté de Joinville le Pont en novembre. Malheureusement, faute de combattants certaines activités ont dû être annulées. Et ce n'est pas faute de dynamisme de la part du bureau «*Malgré nos communications, il n'est pas évident de mobiliser les adhérents pour les activités*» reconnaît le président.

Pour 2009, les aînés ne perdront pas le Nord, ils iront entre autres faire un voyage chez les Chtis et comme ils ont encore la frite, ne manqueront pas de faire escale à Bruges pendant ce périple de 4 jours. On parle même d'un loto... «*Vous faites preuve de beaucoup d'énergie pour gérer les an-*

imations, je ne peux que vous encourager à poursuivre, la municipalité est plus que jamais derrière vous » a tenu à affirmer le maire. Voyager en groupe est quand même plus agréable que d'être seul !

Alors parlez-en entre vous chers aînés !!

UNC-AFN .. L'Indispensable devoir de mémoire



Samedi 24 janvier, l'UNC-AFN de Muides était en assemblée générale en présence de Bernard Clément, le Maire, qui avait tenu à être présent.

Son Président, André Marquis a fait le bilan devant une salle bien remplie.

En 2008, la participation des adhérents aux cérémonies commémoratives a été soutenue ainsi qu'au congrès départemental. « *J'en suis satisfait car cela permet de faire exister la mémoire* » constate le président. Ce dernier a souligné aussi « *l'excellente ambiance* » lors des organisations du déjeuner dansant, du méchoui en bords de Loire et du voyage au Maroc

Les 40 ans de la Section...

2009 s'annonce sous les meilleurs auspices avec notamment en ligne de mire le 40ème anniversaire de la section.

A cette occasion, la mairie s'associera le 8 mai prochain pour fêter cet événement émotion. Pour cette année, le président a

réaffirmé aux 38 adhérents « *l'importance de leur présence aux commémorations* ». « *Grâce à son dynamisme quotidien, votre association cher président perpétue un devoir de mémoire essentiel à notre société* » a conclu le maire. On serait assez tenté d'ajouter en toute objecti-

tivité, qu'il n'y a pas que les élus et les associations patriotiques qui doivent s'engager dans cet effort de mémoire collective mais aussi le public car malheureusement cette fameuse mémoire est parfois courte. Et de l'histoire, il est toujours bon de s'inspirer...

Le mot du Président

CEREMONIES – MANIFESTATIONS – FESTIVITES - 2009

Composition du bureau pour 2009 .

Président : M. Marquis André. Vice-président : M. Martin Louis. Secrétaire : M. Garnier Michel.
Secrétaire adjoint: M. Lemey Bernard. Trésorier : M. Frénot René. Trésorier adjoint: M. Briquet André.
Membres: M.M. Dugua Yvon Vaucher Claude. Lecointre André

Dimanche 1^{er} Mars : Cérémonie à la Ferte-St-Cyr en l'honneur du Père Brottier fondateur de l'UNC .

Vendredi 8 Mai : Cérémonie du souvenir de l'armistice 1945 participation de la section . Egalement cérémonie anniversaire et célébration des 40 ans de la constitution de la section AFN en partenariat avec la municipalité suivie d'un banquet à la Cressonnière avec animation orchestre .

Dimanche 21 Juin : Congrès Départemental à Mondoubleau , présence de la section.

Samedi 4 Juillet : Traditionnel méchoui AFN , grillades sur les bords de Loire.

Samedi 10 Octobre : La section organise un après-midi dansant avec déjeuner à 12h30 à la Cressonnière avec l'Orchestre de Mme Martyne Latour et ses 5 musiciens qui animeront cet après-midi.

Pensez dès maintenant à retenir cette date avec famille et amis .



Section Stretching

La saison 2008-2009, à cette époque, est déjà bien avancée.

Depuis Septembre dernier, nos séances ont repris **chaque mardi de 18 heures à 20 heures et chaque jeudi de 9 heures à 10 heures** avec notre animatrice **Timothée**, jeune, dynamique, gaie.

Nos adhérents sont au nombre de 35 et suivent avec une grande régularité les séances du mardi et/ou du jeudi.

Stretching pur le jeudi matin et le mardi soir, une partie renforcement musculaire et abdominaux et une partie stretching.

L'assemblée générale a eu lieu le jeudi 15 janvier et la composition du bureau est identique à l'année précédente, à savoir :

Présidente : Françoise MERLIN

Vice-Présidente : Sylvie CHAVLE-DAMEL

Trésorière : Micheline FRENOT

Secrétaire : Marie-Thérèse CHRISTIN

Membres : Françoise RENONDIN et
Chantale LAVEAU.



Notre soirée convivialité a eu lieu le jeudi 19 mars, au cours de laquelle chaque participant a fait découvrir et surtout déguster de bons petits plats.

Plaisir d'être ensemble, d'apprécier ces moments d'amitié, moments précieux qui seront renouvelés la saison prochaine.

En Juin, une soirée resto clôturera cette saison.



Depuis Septembre dernier, **un groupe de marcheurs** s'est créé.

Adhérents du stretching et non-adhérents se retrouvent tous **les mercredis matins à 9 heures 30** devant le gymnase.

Cette marche rapide de 7 à 8 km nous entraîne vers différents coins du secteur : bords de Loire vers St Dyé, bords de Loire vers Nouan, Chambord, le Cavereau...

Avis aux Amateurs.

Section Tous en Forme

Au cours de la saison 2008-2009, de nombreuses adhérentes, débutantes ou initiées et de tous âges, sont venues nous rejoindre dans notre section de gymnastique; elles ont pu découvrir les différentes méthodes enseignées par nos deux animatrices-éducatrices (exercices sous forme d'ateliers, méthode Pilates, etc...) et leur permettre d'être à l'écoute de leur corps dans une ambiance détendue et conviviale.

La **nouveauté** proposée cette année a bien fonctionné : **très bonne fréquentation** de nos adhérent(e)s, aux **cours supplémentaires** mis en place pendant les **petites vacances scolaires**; **l'opération sera appelée à être renouvelée à la prochaine rentrée 2009-2010.**

Pour info : notre précédent article paru dans le « Passeur d'automne » a été abrégé en raison d'une erreur de mise en page, ce dont le Comité de rédaction s'est excusé auprès de notre bureau.

Nous rappelons donc nos coordonnées téléphoniques pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous appeler au :

- ◆ 02.54.87.54.26 ou
- ◆ 02.54.87.52.28 ou
- ◆ 02.54.87.56.75

Le Printemps arrive, notre remise en forme se poursuivra jusqu'à fin juin et sera clôturée par notre Assemblée Générale

La Présidente.

Section Badminton

D2 Muides3 accède aux 1/2 finales



Muides3 en route pour le titre de D2.

Même si la défaite a été lourde 4-0 après des matchs disputés en 3 sets (résultats rubrique du même nom !!!), l'objectif a été atteint pour notre équipe qui jouera sa 1/2 finale contre St Georges à la grande satisfaction de 'captain Brasseur'.

A noter les débuts de Julien en compétition qui a remplacé au pied levé notre capitaine François forfait pour cause de blessure.

Rendez vous avec Julien, Amélie et les expérimentés Pierrette et

Union Sportive Muides-Saint-Dyé : La formation au coeur du développement



De plus en plus et surtout en ces périodes difficiles, la mutualisation des forces, la fusion des énergies dans tous les secteurs sont essentielles voire indispensables pour avancer.

Les clubs de Muides et de St Dyé ont décidé de ne faire qu'un dès 2005. « *Il était fondamental d'optimiser les coûts et de mutualiser les moyens humains et techniques pour se développer* » affirme le président de l'entente, Philippe Bigot (Muides).

Avec 125 adhérents dont 60 jeunes (5 à 12 ans), le club joue l'offensive sur la formation : « *Nous avons de très bons poussins, une bonne équipe de catégorie 18 ans en 2ème division départementale* » se félicite le président. Et le plus difficile est d'obtenir des équipes homogènes sur toutes les catégories. Malgré le réservoir de jeunes...



Concert de la Villanelle... Un spectacle réussi !!

Le spectacle du dimanche 1er Février dernier a été une réussite.

Seul bémol, il restait encore quelques places. Les musiciens ont semblé ravis de l'accueil. Espérons qu'ils aient envie de revenir nous voir



Tous les âges étaient représentés



Les présentations du concert sont faites par M.Fautrel (président de l'harmonie), Mme Poirier (présidente de la chorale) et... Moi-même (peu audible... j'essaierai de faire mieux la prochaine fois)
Un ensemble impressionnant

Puis après le concert, la municipalité a offert une collation aux musiciens. La charcuterie de M. Jorand et le fromage de M.M. Lemey ont remporté un brillant succès.



Résultats des Jeux...

Grille n° 1

8	2	4	9	1	6	3	7	5
9	5	1	7	8	3	2	6	4
7	3	6	2	5	4	1	8	9
5	4	9	1	2	8	7	3	6
6	8	2	3	9	7	4	5	1
1	7	3	6	4	5	8	9	2
2	9	5	8	7	1	6	4	3
3	1	7	4	6	9	5	2	8
4	6	8	5	3	2	9	1	7

Grille n° 2

1	4	9	8	3	6	7	5	2
5	7	6	2	4	1	9	3	8
2	3	8	5	7	9	1	6	4
7	2	4	3	6	8	5	9	1
6	8	3	9	1	5	4	2	7
9	5	1	4	2	7	3	8	6
3	6	2	7	9	4	8	1	5
4	1	5	6	8	3	2	7	9
8	9	7	1	5	2	6	4	3

Grille n° 3

2	9	4	1	7	6	8	3	5
7	8	6	5	3	4	2	9	1
5	3	1	2	8	9	4	6	7
8	4	7	3	5	1	6	2	9
3	1	2	6	9	8	7	5	4
9	6	5	7	4	2	3	1	8
4	2	3	8	1	5	9	7	6
1	7	8	9	6	3	5	4	2
6	5	9	4	2	7	1	8	3

Grille n° 4

1	9	3	2	5	4	6	7	8
8	2	4	1	7	6	9	3	5
5	6	7	3	9	8	2	4	1
2	7	5	4	1	9	3	8	6
3	1	8	7	6	2	5	9	4
9	4	6	8	3	5	7	1	2
6	5	1	9	8	7	4	2	3
4	3	9	5	2	1	8	6	7
7	8	2	6	4	3	1	5	9



AMELIORATION DE L'HABITAT

Vous êtes propriétaire d'un logement

Vous souhaitez réaliser des travaux
(accessibilité, aménagement de la salle d'eau, mise aux normes,
menuiseries, isolation, chauffage...)

Vous pouvez bénéficier d'aides financières
sous CERTAINES CONDITIONS

Le PACT de Loir et Cher vous conseille et vous dirige dans le montage de votre projet :

⇒ Conseils préalables

A la demande des propriétaires, le PACT de Loir et Cher effectue une visite conseil et établit suivant les cas un plan de financement prévisionnel qui permet de guider le choix des travaux. Le propriétaire décide en connaissance de cause d'effectuer les travaux qu'il peut budgétiser.

Depuis 2007, le Conseil Général prend en charge les frais de visite pour les personnes âgées ou handicapées éligibles aux aides de l'ANAH qui souhaitent réaliser des travaux d'adaptation de leur logement.

⇒ Assistance administrative

Le PACT de Loir et Cher recherche toutes les aides financières possibles pour faciliter la réalisation de travaux et se charge de l'établissement des dossiers de financement.

Renseignez-vous auprès de :

Chantal LANOE - tél. : 02 54 55 51 18
pour les propriétaires occupants

Sandrine BERNIER - tél. : 02 54 55 51 17
pour les propriétaires de logements locatifs

PACT de Loir et Cher 27 rue Robert Nau 41000 BLOIS

Vivez mieux **chez vous** et Faites confiance à **l'ADMR !**

Un sourire au quotidien

Agrément qualité n°2006-2-41-008



ADMR
L'ASSOCIATION
DU SERVICE A DOMICILE

Fédération ADMR du Loir-et-Cher
45 av Maunoury – BP 3407 – 41034 BLOIS CEDEX
Tél 02 54 56 28 00 – Fax 02 54 78 51 24
www.fede41.admr.org – info.fede41@admr.org

N° 1 français du service à la personne depuis plus de 60 ans !

A Muides-sur-Loire, l'ADMR vous propose des solutions pour vous simplifier la vie

■ L'aide pour tous

Célibataire ou en couple, actif ou retraité, jeune ou moins jeune, en pleine forme ou fatigué, l'ADMR propose une gamme de services adaptés à tous vos besoins, que vous habitiez en ville ou à la campagne :

Ménage, repassage, nettoyage des vitres, garde d'enfant à domicile, ...

Tél. 02 54 81 42 02

■ L'aide aux familles

S'occuper des enfants, tenir la maison, on ne peut pas tout faire lorsqu'on travaille ou qu'une naissance s'annonce.

Pour chaque situation, l'ADMR fait intervenir un personnel qualifié (Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale ou auxiliaire familiale) pour vous aider à rétablir un équilibre temporairement fragilisé par des événements divers : grossesse difficile, décès, hospitalisation, difficultés sociales, ... Prise en charge des enfants, aide aux tâches quotidiennes, aide morale sont les missions qu'elles mettront en œuvre pour adoucir votre vie familiale.

Tél. 02 54 56 28 15

■ L'aide aux personnes âgées

L'ADMR apporte toute l'aide nécessaire pour permettre aux personnes âgées de mieux vivre chez elles, plus autonomes et avec l'accompagnement qu'elles souhaitent.

Des tâches ménagères, à la garde à domicile de jour et de nuit, en passant par l'aide à la toilette, ... l'ADMR dispose d'une large palette de services.

Tél. 02 54 81 42 02

■ L'aide aux personnes handicapées

L'ADMR intervient auprès des personnes handicapées à la suite d'un accident ou d'une maladie évolutive pour leur permettre de rester ou revenir à leur domicile.

L'ADMR soutient également les parents d'enfants handicapés, en encadrant ces enfants, en les accompagnant à diverses activités, ... Une aide pour les actes essentiels à la vie des personnes handicapées : le lever, le coucher, la toilette, la préparation et la prise de repas, ... par des auxiliaires de vie.

Tél. 02 54 81 42 02

Certaines de ces prestations peuvent être prises en charge par l'Etat, les collectivités locales ou les organismes sociaux. Elles ouvrent droit à une réduction d'impôts ou à un crédit d'impôts sous certaines conditions, selon la législation en vigueur.

Pour tout renseignement,
contactez :

MAISON DES SERVICES ADMR
32 rue Haute d'Aulnay
41500 MER

Tél. 02 54 81 42 00
Fax. 02 54 81 02 67

E-mail :
ms-mer@fede41.admr.org



**Le premier opérateur
de téléassistance
vous apporte
la tranquillité :
pour vous
et votre entourage**

*Téléassistance reconnue service à la personne ouvrant droit à réduction ou crédit d'impôts de 50% des dépenses engagées selon les dispositions fiscales en vigueur.



toujours à vos côtés

Nouveau système d'immatriculation des véhicules

Il entre en vigueur à compter du 15 Avril 2009.

La mairie ne pourra plus prendre vos demandes de certificat d'immatriculation.

Pour les véhicules neufs vendus par les professionnels, les usagers peuvent faire leur demande de carte grise auprès des vendeurs (garagistes, concessionnaires, vendeurs indépendants), qui prennent en charge les démarches.

Pour les véhicules d'occasion, les usagers peuvent également choisir de demander leur certificat d'immatriculation chez un professionnel automobile habilité.

Les préfectures et sous-préfectures sont chargées du conseil aux usagers et conservent une compétence générale pour l'immatriculation. **Vous pouvez donc vous rendre en Préfecture muni des pièces nécessaires à l'immatriculation de votre véhicule**

Tri sélectif

Le compostage individuel est toujours d'actualité !

Le SIEOM du groupement de Mer met à votre disposition des composteurs individuels moyennant la participation suivante :

Composteur de 320 l : 15,24 €uros

Composteur de 800 l : 22,87 €uros

Le compostage permet de recycler chez soi les déchets tels que les tontes de gazon, les épluchures de fruits et légumes, etc...

De plus, ce procédé permet d'obtenir un compost de bonne qualité pour vos propres besoins en jardinage. Enfin, le compostage individuel diminue la quantité de déchets à collecter et à éliminer et représente donc une pratique utile pour protéger l'environnement.

N'hésitez pas à contacter votre mairie ou le SIEOM au : 02.54.81.41.38 pour obtenir votre propre composteur individuel !

Bruits de voisinage, brûlage des déchets verts : rappel...

Les bruits de voisinage sont de moins en moins supportés, et ceci à juste titre. (cf. Le Passeur 2002). Il peut s'agir tant des aboiements permanents de chiens, que des bruits d'appareils de bricolage ou de jardin.

Rappelons ici les heures à respecter pour l'utilisation de ces appareils :

Les jours ouvrables (du lundi au vendredi inclus) : de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis : de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

les dimanches et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00

De la même façon, **la loi oblige chacun** à entretenir ses parcelles de terrain dont les plantations peuvent provoquer des nuisances au voisinage.

Par arrêté de la Préfecture, **le brûlage des déchets verts** n'est pas autorisé entre le 1er mars et le 30 septembre.

Informations diverses



Muides sur Loire, une commune qui a répondu présent au téléthon 2008.

Le samedi 06 et dimanche 07 décembre, le programme de cette deuxième édition était riche en animations sportives, culturelles et de Loisirs durant ces deux jours.



Bien sûr ce sont 30 bénévoles, membres d'associations, de particuliers qui ont répondu présents sur ce week-end.

Le bilan des activités :

- Le circuit pour patinettes et rollers n'a pas été perçu comme prévu par les enfants.
- La promenade à poneys (prêtés par le centre équestre de la Bergerie) a reçu une petite participation des visiteurs .
- Ce sont 40 personnes qui ont participé aux concours de belote

- La soirée karaoké et la soupe à l'oignon pas de participations.

- 350 marcheurs ont arpenté les deux circuits préparés par

l'équipe de la section A M O VTT. Un succès que nous avons pu encadrer grâce au groupe de bénévoles.

L'exposition des talents de Muides proposée par la municipalité nous a permis de rencontrer des talents cachés de 10 artistes de la commune.



Voici le résultat de notre mobilisation :

Dons	450 €
Recette après déduction des dépenses	<u>1103 €</u>
Nous avons donc reversé à l'AFM Téléthon	1553 €

La municipalité nous a également suivi dans ce projet en mettant les moyens nécessaires à la réalisation de ce grand élan de solidarité.



Il ne faut pas oublier que les commerçants ont suivi dans cette aventure en sponsorisant cette manifestation.

En conclusion je vous dis un grand merci à tous et toutes et sûrement rendez-vous pour l'édition 2009



Hugues RIBERPREY

Informations pour mieux vivre ensemble

TRES IMPORTANT : Désormais, le ramassage des poubelles vertes ou jaunes ne sera plus assuré les jours fériés et le ramassage sera reporté à la semaine suivante pour les poubelles vertes, et à la quinzaine suivante pour les poubelles jaunes.



Mois/Dates	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Jeudi	16	14	11	09	06	03
Jeudi	30	28	25	23	20	17

Association Eclair Au service du Quotidien

Grâce au soutien de votre Municipalité, Eclair est à votre service près de chez vous

Vous avez besoin d'une aide ponctuelle ou permanente,

Contactez-nous

Au 02.54.81.38.15

Vous recherchez un emploi ou une activité,

devenez prestataire d'Eclair

Ou au 02.54.42.46.30

Petits travaux de jardinage, entretien de la maison, prestations de petit bricolage « hommes toutes mains », courses et préparation des repas à domicile et plus encore.

Bienvenue à ...

Luca MEYNCKENS	le 11 janvier
Alex MEYNCKENS	le 11 janvier
Dimitri COULON	le 22 janvier
Doryan PASTEUR	le 23 janvier
Johan BLANCO	le 03 février
Ethan BLANCO	le 03 février
Loane BRETON	le 10 mars
Layna BAHAZZOU	le 19 mars
Calyssa GENTILS	le 26 mars



Génération ...

Elles nous ont quitté ...

Marion LENORMAND	le 14 février
Léone PINAULT	le 16 février



Tous nos vœux à ...

Guillaume FLOQUET et Solène LE SOLLIEC LE 11 Avril



JEUX—Nouvelles grilles

.	.	6	.	.	.	9	5	3
.	3	.	.	.	2	.	.	.
.	3	7	8	.
.	9	2	.	.	5	4	.	7
8	.	.	7	.	.	2	.	5
5	7	3	.	1	.	8	.	6
3	5	9
.	.	1	.	.	7	.	.	8
2	.	7	.	3	6	5	.	.

.	.	8	.	.	3	5	4	1
3	.	.	.	4	.	.	2	.
4	1	.	.	7	.	8	.	9
.	.	.	2	.	.	3	.	.
.	4	.	.	8	5	2	9	.
.	4	.	.
.	3	2	.	.	7	1	6	4
.	.	7	5	.
9	5	.	1	3	.	7	.	2

5	.	.	2	.	4	.	.	.
.	.	1	.	.	.	2	.	8
.	.	.	3	9
.	2	.	.	.
.	8	4	6	.	7	.	.	.
.	.	.	.	5	.	1	.	7
.	9	8	.	.	5	.	.	.
.	6	.	.	2
.	7	.	.	1	.	.	.	3

.	4	1	6	3
.	.	9	4	2
5	9	.
.	.	4	.	.	8	3	.	1
.	.	2	.	1	6	.	.	.
.	6	.	.	9	.	2	.	.
.	3	7	.	.
.	.	5	.	6
2	7	.	.	5	4	.	.	.



Ingrédients:

Une bonne mesure de bonté

Une portion de douceur

Un grand trait de patience

Beaucoup de jovialité

Une pincée d'indulgence

Une bonne dose de compassion

Une goutte d'ouverture

Une pointe d'humour

Un peu de paix

Quelques traits de générosité

Beaucoup de sagesse

Directeur de la publication / édition : Bernard Clément

Comité de rédaction : Frédéric Orain, Maryline Garot, Olivier Lanoux, Danielle Roger, Robert Cailliot, Alain Amiot.